



Banque  
Africaine  
de développement

# Plan directeur d'investissement de l'élevage

# TABLE DES MATIÈRES

<b>Remerciements</b> .....	4
<b>Abbreviations and acronyms</b> .....	5
<b>Résumé</b> .....	6
<b>À propos de la Banque africaine de développement, de la stratégie « Nourrir l'Afrique » et du plan directeur d'investissement dans l'élevage (LIVEMAP)</b> .....	9
<b>Opportunités et défis de l'élevage en Afrique</b> .....	12
<b>Orientation stratégique du plan directeur d'investissement dans l'élevage</b> .....	16
<b>Pilier 1. Augmenter durablement la productivité du bétail</b> .....	18
<i>Technologies et innovations améliorant la productivité</i> .....	18
<i>Promotion d'un meilleur accès aux intrants et aux services liés à l'élevage</i> .....	20
<b>Pilier 2. Améliorer la commercialisation et le développement des chaînes de valeur, en renforçant notamment l'ajout de valeur grâce à la transformation.</b> .....	22
<b>Pilier 3. Promouvoir une sécurité alimentaire et une nutrition durables grâce aux aliments d'origine animale.</b> .....	24
<b>Pilier 4. Une seule santé</b> .....	27
<b>Premier thème transversal : appui stratégique à la transformation du secteur de l'élevage</b> .....	29
<b>Deuxième thème transversal : égalité des genres, jeunes et inclusion sociale</b> .....	30
<b>Dispositions opérationnelles et modalités de mise en œuvre</b> .....	32
Rôle de la Banque .....	32
Rôles et responsabilités des différents partenaires .....	33
Création d'une base de données sur les cadres, les outils, les technologies et les innovations .....	34
Détermination, structuration et mise en œuvre des investissements .....	34
<b>Liens avec les plans actuels d'investissement dans l'élevage et l'agro-industrie et élaboration de plans directeurs nationaux d'élevage</b> .....	36
<b>Durabilité</b> .....	38
<i>Dimension économique</i> .....	38
<i>Dimension environnementale</i> .....	38
<i>Dimension sociale</i> .....	39
<b>Financer le programme de transformation de l'élevage en Afrique</b> .....	40
Part de l'agriculture dans le portefeuille de financement de la Banque africaine de développement .....	40
PMR, acteurs multilatéraux, secteur privé et investissements étrangers directs .....	40
Comment les financements de la Banque seront-ils acheminés vers les pays membres régionaux? .....	42
<b>Cadre de suivi et d'évaluation</b> .....	43

©2021 Banque africaine de développement (BAD)



Cette publication est protégée par les droits d'auteur de la Banque Africaine de développement (BAD). Elle est autorisée sous la licence Creative Commons Attribution 4.0 International Licence. Pour voir cette licence, visitez le lien suivant: <https://creativecommons.org/licenses/by/4.0>.

Sauf indication contraire, vous êtes libre de partager (copier et redistribuer cette œuvre sur n'importe quel support ou format), de l'adapter (remixer, transformer et de faire des adaptations) à n'importe quelle fin, même commerciale, dans les conditions suivantes :



**ATTRIBUTION:** L'œuvre doit être attribuée, mais ne suggère en rien l'approbation de l'éditeur ou de l'auteur.

#### **REMARQUES:**

Pour toute réutilisation ou distribution, les termes de la licence de ce travail doivent être clairement expliqués aux autres. Toutes les conditions ci-dessus peuvent être levées si l'autorisation est obtenue du détenteur des droits d'auteur. Rien dans cette licence ne porte atteinte ou ne restreint les droits moraux de l'auteur. L'utilisation équitable et les autres droits ne sont en aucun cas affectés par ce qui précède. Les parties utilisées ne doivent pas dénaturer le sens de la publication. La BAD aimerait recevoir une copie des documents dans lesquels le texte, les photos, etc. ont été utilisés.

Citation : Banque africaine de développement (2021) Plan directeur d'investissement de l'élevage. Rapport narratif. Abidjan, Côte d'Ivoire:

## REMERCIEMENTS

Le Plan directeur d'Investissement de l'élevage de la Banque (AfDB's Livestock Investment Master Plan ou LIVEMAP) est le fruit d'une étroite collaboration entre le Département de l'agriculture et de l'agro-industrie (AHAI) de la Banque africaine de développement et l'Institut international de recherche sur l'élevage (ILRI) dans le cadre du programme Technologies pour la transformation de l'agriculture africaine (TAAT). Le LIVEMAP a été élaboré sous la supervision de Martin Fregene, Directeur du Département Agriculture et Agro-industrie de la Banque (AHAI) et Jimmy Smith, DG ILRI, par un Groupe de Travail Technique coordonné par l'ILRI et comprenant la FAO, l'OIE, le CIRAD, l'UA-IBAR, l'IFPRI et l'ICPALD. L'équipe de la BAD en appui au groupe technique comprenait Andrew Mude, Responsable Développement des PME agricoles et financement innovant du Département du financement agricole et du développement rural ; Damian Onyema Ihedioha, Chef de division, Division du développement de l'agro-industrie (AHAI.1) ; Youssouf Kabore, Chargé en chef de l'élevage, AHAI.1 ; et Lam Hamadi, consultant, AHAI.1. Le document a été revu par les responsables régionaux du secteur AHA1, notamment Vincent Castel, Bouchaib Boulanouar, John Ken, Neeraj Vij et Joseph Coompon.

La Banque tient à exprimer ses sincères remerciements au Groupe de travail technique coordonné et dirigé par Iain Wright, Directeur général adjoint de l'ILRI, et Iddo Dror, Chef de programme (ILRI), Karim Tounkara, Représentant régional de l'OIE pour l'Afrique, Scott Newman, Responsable de la santé et de la production animales (FAORAF), Charles Bebay, directeur régional, FAO ECTAD Afrique de l'Est, James Wabacha, UA-BIRA, Wim Marivoet, IFPRI, Dereje Wakjira, Projet régional de résilience des moyens d'existence pastoraux, ICPALD et Jemimah Njuki, CIRAD pour leur engagement et leur contribution à l'élaboration de ce document. Ces remerciements sont également adressés à Adeniyi Samuel Adediran, Anne Wangalachi, Saba Ermyas et Nikki Tierney pour leur contribution à ce travail.

La Banque remercie également tous ceux qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à faire de ce document une réalité.

## ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

<b>AGRA</b>	Alliance pour une révolution verte en Afrique
<b>AHAI</b>	Département de l'agriculture et de l'agro-industrie
<b>AMS</b>	Assemblée mondiale de la santé
<b>APD</b>	Aide publique au développement
<b>ARIS</b>	Système d'information sur les ressources animales
<b>AUDA-NEPAD</b>	Agence de développement de l'Union africaine - Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
<b>AUM</b>	Actifs sous gestion
<b>BAD</b>	Banque africaine de développement
<b>BIRA-UA</b>	Bureau interafricain des ressources animales de l'Union africaine
<b>BM</b>	Banque mondiale
<b>CER</b>	Communautés économiques régionales
<b>CGIAR</b>	Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale
<b>CIRAD</b>	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
<b>DAOA</b>	Denrées alimentaires d'origine animale
<b>EAS</b>	Services de vulgarisation et de conseil
<b>FAO</b>	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
<b>FPCM</b>	Rendement laitier corrigé en fonction des matières grasses et des protéines
<b>GES</b>	Gaz à effet de serre
<b>HIV</b>	virus de l'immunodéficience humaine
<b>ILRI</b>	Institut international de recherche sur l'élevage
<b>LiDeSA</b>	Stratégie de Développement de l'Élevage de l'Afrique
<b>LIVEMAP</b>	Plan directeur d'investissement de l'élevage
<b>LMP</b>	Plan directeur pour l'élevage
<b>LSIPT</b>	Guide d'élaboration des politiques et de l'investissement dans le secteur de l'élevage
<b>OCDE</b>	Organisation de coopération et de développement économiques
<b>ODD</b>	Objectifs de développement durable
<b>OIE</b>	Organisation mondiale de la santé animale
<b>OMS</b>	Organisation mondiale de la santé
<b>ORQR</b>	Département du contrôle de la qualité et des résultats
<b>PDDAA</b>	Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine
<b>PIB</b>	Produit intérieur brut
<b>PMR</b>	Pays membres régionaux
<b>PNIA</b>	Plan national d'investissement agricole
<b>PVS</b>	Performances des Services vétérinaires
<b>SAPZ</b>	Zones spéciales de transformation agro-industrielle
<b>SNRA</b>	Système national de recherche agricole
<b>UA</b>	Union Africaine
<b>Un CGIAR</b>	Un groupe consultatif pour la recherche agricole internationale
<b>ZAE</b>	Zones agro-écologiques
<b>ZLECA</b>	Zone de libre-échange continentale africaine

## RÉSUMÉ

L'agriculture est une source majeure de revenus en Afrique. En effet, 50 à 70 % des Africains en tirent leur subsistance, mais le véritable potentiel du secteur reste inexploité, ce qui limite le développement économique et contribue à la persistance de la pauvreté et à la détérioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle sur tout le continent. La tendance mondiale a vu la demande d'aliments d'origine animale augmenter rapidement avec l'augmentation des revenus, sous l'effet de la croissance économique, qui offre une occasion sans précédent de repositionner l'élevage en tant qu'activité commerciale susceptible d'améliorer sensiblement la sécurité alimentaire et nutritionnelle, de favoriser une croissance inclusive, de créer des millions de nouveaux emplois le long de plusieurs chaînes de valeur et de soutenir les efforts du continent pour devenir un acteur majeur sur les marchés d'exportation mondiaux.

La Banque africaine de développement (BAD) met en œuvre sa stratégie "Nourrir l'Afrique" pour aider le continent à atteindre l'autosuffisance alimentaire. Cette stratégie est une composante essentielle de la stratégie décennale de la Banque (2013-2022). Ces priorités ont incité la Banque à élaborer un plan directeur holistique d'investissement dans l'élevage (LIVEMAP) pour aider à rendre opérationnel le programme de transformation de l'élevage de la Banque. Ce plan fournira le cadre global dans lequel les priorités de chaque pays pourront orienter les investissements dans le secteur de l'élevage de la manière la plus cohérente et la plus efficace possible.



**LE BUT DE LIVEMAP  
EST DE SOUTENIR  
ET D'ORIENTER  
L'ÉLABORATION  
D'UN PORTEFEUILLE  
D'INVESTISSEMENTS  
COMPRENANT UNE GAMME DE  
SOLUTIONS POUR L'ELEVAGE**

Crédit photo: ILRI/Jake Meyers

L'Organisation mondiale de la santé recommande que même les adultes sédentaires consomment environ 50 grammes de protéines par jour. Les aliments d'origine animale, riches en protéines biodisponibles et en micronutriments, sont essentiels à la santé de la mère et du nourrisson pendant les 1 000 premiers jours. Il a été démontré que compléter l'alimentation des enfants par des aliments d'origine animale permet non seulement de réduire le retard de croissance, mais aussi d'améliorer la capacité d'apprentissage et les aptitudes cognitives et sociales. La Banque mondiale estime que l'Afrique perd environ 10 milliards de dollars par an en PIB à cause des retards de croissance chez les enfants. L'augmentation de la productivité du bétail et de la consommation peut donc non seulement jouer un rôle important dans l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique, mais aussi avoir des effets directs et indirects sur le développement économique global.

L'objectif est de développer un portefeuille de solutions intégrées en matière d'élevage pour les pays membres régionaux (PMR) qui augmenteront durablement la productivité et la rentabilité de certains systèmes d'élevage hautement prioritaires, créeront des emplois tout au long des chaînes de valeur et contribueront à la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Le LIVEMAP est conçu autour de quatre piliers :



Augmenter durablement la productivité du bétail par une amélioration génétique ciblée, la santé animale et de meilleurs aliments pour les animaux en améliorant l'accès aux intrants, aux services et aux connaissances. Il s'agira notamment de favoriser la résilience de systèmes d'élevage intelligents sur le plan climatique.



Développer les marchés et les chaînes de valeur. Cela comprendra : la commercialisation des animaux et des produits animaux ; le développement des infrastructures de marché ; l'introduction d'innovations et de plateformes numériques ; la mise en relation des petits exploitants agricoles avec les marchés ; l'amélioration de la transformation et de la valeur ajoutée des produits d'origine animale; et le développement de la chaîne du froid.



Reconnaissant que l'intensification croissante du secteur de l'élevage pourrait également comporter des risques pour la santé en raison de la sécurité sanitaire des aliments, des zoonoses et de la résistance aux antimicrobiens, le troisième pilier adoptera une approche holistique "Une seule santé" pour relever ces défis, en associant la santé animale, humaine et environnementale.



Promouvoir des régimes alimentaires durables, sûrs et sains, la sécurité alimentaire et la nutrition par le biais d'aliments d'origine animale, en veillant à ce que les investissements tiennent compte de la nutrition et à ce que les populations vulnérables soient davantage sensibilisées aux questions de consommation.

Une approche transversale garantira que l'équité est appliquée dans tout le travail de LIVEMAP afin que la contribution des femmes au secteur de l'élevage soit reconnue et que les possibilités de promouvoir l'égalité des sexes et l'emploi des jeunes soient intégrées. Un deuxième thème transversal se concentrera sur l'évaluation, les politiques et la défense des intérêts qui permettront de recueillir des preuves pour mieux cibler les investissements dans le secteur de l'élevage et les secteurs associés afin de les prioriser en fonction de leurs impacts. Il fournira également un plaidoyer pour un plus grand investissement dans le secteur de l'élevage.

L'objectif du LIVEMAP est de guider les investissements réalisés par les pays membres régionaux et la Banque afin d'assurer l'alignement avec les priorités nationales et continentales, et de maximiser les bénéfices des technologies d'élevage éprouvées et de la recherche fournissant des solutions de développement. Le LIVEMAP est conçu pour s'adapter aux procédures opérationnelles de la Banque et être aligné sur les priorités et les besoins des PMR. Il suit les principes directeurs nécessaires à la mise en œuvre et à des partenariats solides en assurant :

- a.** la subsidiarité, la complémentarité et l'avantage comparatif ;
- b.** la transparence et la responsabilité mutuelle ; et
- c.** des partenariats mutuellement bénéfiques.

L'allocation des ressources financières de la Banque sera basée sur une philosophie globale de "retour sur investissement". La Banque entend devenir une source majeure de financement catalytique et utiliser le financement mixte pour attirer des sources privées de financement - en particulier des marchés de capitaux et du secteur financier africain - afin de soutenir l'ampleur des investissements requis. La Banque vise également à catalyser une croissance agricole inclusive et agira avec « additionnalité », en investissant dans des domaines susceptibles de rester sous-commerciaux pendant un certain temps.

*LIVEMAP INTÉGRERA LES OUTILS, LES TECHNOLOGIES ET LES INNOVATIONS POUR SOUTENIR LA MISE EN ŒUVRE ET LE DÉPLOIEMENT D'INVESTISSEMENTS ADÉQUATS*

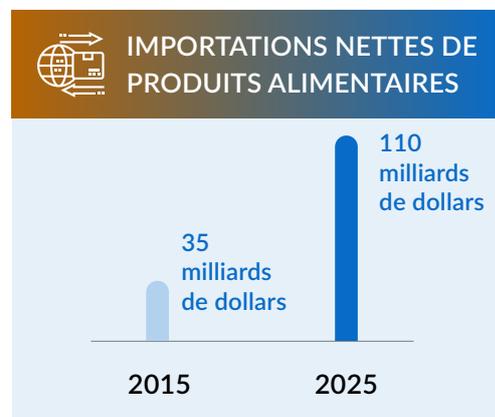


Crédit photo:  
ILRI/ Sonja Leitner

En tant que cadre continental spécifique à l'élevage, le LIVEMAP intégrera les outils, les technologies et les innovations pour soutenir la mise en œuvre et le déploiement d'investissements appropriés. La Banque créera un site web multilingue présentant des connaissances cumulées, des solutions et des outils pour une gamme de produits d'élevage, de lieux géographiques et de types de solutions. LIVEMAP veillera à ce que les solutions éprouvées soient efficacement mises à l'échelle, et tant les pays membres régionaux que la Banque y verront un meilleur retour sur investissement dans le secteur. Fondé sur la planification stratégique et sur le rassemblement d'interventions fondées sur des preuves, le LIVEMAP représente l'opportunité de stimuler l'emploi, de dynamiser l'économie et d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle de manière durable.

# À PROPOS DE LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT, DE LA STRATÉGIE « NOURRIR L'AFRIQUE » ET DU PLAN DIRECTEUR D'INVESTISSEMENT DANS L'ÉLEVAGE (LIVEMAP)

L'agriculture constitue une des sources principales de revenu en Afrique car 50 à 70 % des Africains en dépendent pour leur subsistance. Le véritable potentiel du secteur agricole reste cependant inexploité, ce qui restreint le développement économique et contribue à la persistance de la pauvreté et à la détérioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle à l'échelle du continent. En raison de la faible productivité agricole et de l'absence de gestion agricole moderne, le secteur ne contribue que pour 25 % au PIB et donne des rendements faibles. Il s'ensuit que le nombre de personnes sous-alimentées en Afrique devrait passer de 240 millions en 2015 à 320 millions en 2025. Cette situation sera exacerbée par l'augmentation de la demande alimentaire et par l'évolution des habitudes de consommation due à la hausse du revenu et à des facteurs démographiques comme la croissance de la population et l'urbanisation. Ces tendances devraient entraîner une augmentation rapide des importations nettes de denrées alimentaires, qui passeraient de 35 milliards d'USD en 2015 à plus de 110 milliards d'USD par an d'ici 2025. Ces importations représentent à la fois un coût économique à éviter et une opportunité commerciale. L'ampleur des importations démontre que la demande existe si un secteur agro-industriel dynamique peut être stimulé pour y répondre : la valeur des secteurs de l'alimentation et de l'agro-industrie de l'Afrique devrait atteindre le montant non négligeable de 1 000 milliards d'USD à l'horizon 2030.



La tendance mondiale a vu la demande d'aliments d'origine animale augmenter rapidement à mesure que le revenu augmente, sous l'effet de la croissance économique. Ces mégatendances offrent une occasion sans précédent de procéder à un changement volontariste de paradigme dans le secteur de l'élevage africain. Ce changement peut repositionner l'élevage pour en faire une activité commerciale susceptible d'améliorer considérablement la sécurité alimentaire et nutritionnelle, de stimuler une croissance inclusive, de créer des millions de nouveaux emplois le long de plusieurs chaînes de valeur et d'appuyer les efforts déployés par le continent pour devenir un acteur clé des marchés mondiaux d'exportation liés à l'agriculture. Cette vision n'est pas sans défis. Le secteur de l'élevage est confronté à un certain nombre de problèmes, notamment le changement climatique et d'autres défis environnementaux, ainsi que l'impact des maladies zoonotiques sur la santé humaine et la sécurité alimentaire, qui doivent tous être pris en compte dans les plans de transition.

La Banque africaine de développement (BAD) met en œuvre sa stratégie « Nourrir l'Afrique », un plan audacieux et ambitieux qui vise à aider le continent à atteindre l'autosuffisance alimentaire. La stratégie « Nourrir l'Afrique » est une composante essentielle de la Stratégie décennale (2013-2022) globale de la Banque, au même titre que ses autres priorités stratégiques : « Éclairer l'Afrique et l'alimenter en énergie », « Intégrer l'Afrique », « Industrialiser l'Afrique » et « Améliorer la qualité de vie des populations africaines ». Ces priorités sont collectivement désignées sous le nom de programme « High 5 » de la Banque, dont l'objectif est de changer la donne en matière de développement de l'Afrique.

Le document intitulé « Nourrir l'Afrique — Stratégie pour la transformation agricole en Afrique (2016-2025) » a adopté une approche ciblée et coordonnée, qui privilégie un premier ensemble de chaînes de valeur des produits de base et de zones agro-écologiques pour un secteur agro-industriel compétitif et inclusif. La stratégie a tracé la voie vers l'autosuffisance en produits de base clés: grimper dans la chaîne de valeur des produits d'exportation, assurer la sécurité alimentaire du Sahel et réaliser le potentiel de la savane guinéenne. Cette première série de priorités visait à créer un moteur pour appuyer la création d'emplois et de richesses et, partant, réduire la pauvreté, améliorer la nutrition, la sécurité et la sûreté alimentaires, soutenir l'exportation des produits agricoles africains et stimuler l'ajout de valeur tout en protégeant l'environnement. La stratégie agricole est donc étroitement alignée sur le double principe de la Stratégie décennale de la Banque, à savoir une croissance inclusive et un passage progressif à la croissance verte. Elle définit plusieurs priorités spécifiques pour la transformation du sous-secteur de l'élevage en Afrique, notamment :



Accroître la production, la productivité et la transformation de manière rentable, sensible à l'égalité des genres et écologiquement durable, en mettant l'accent sur les chaînes de valeur des produits laitiers, de la viande rouge, de la volaille et du porc. Cette priorité promeut une bonne gestion de l'alimentation, de la santé et de la reproduction du bétail et insiste sur la qualité et la sécurité des produits ainsi que sur l'amélioration du stockage et des chaînes de froid afin de réduire les pertes de production.



Adopter une approche régionale nuancée, mobiliser le potentiel des régions sous-exploitées et adapter les solutions technologiques et stratégiques pour mettre en adéquation les ressources naturelles locales et les avantages comparatifs des écosystèmes afin de maximiser les opportunités sur les marchés nationaux, régionaux et mondiaux.



Adopter une double approche pour renforcer les systèmes de production des petits et des grands exploitants tout en les reliant à des chaînes de valeur intégrées et équitables afin d'atteindre le marché de la manière la plus efficace possible.



Mettre en place et appliquer des politiques et des réglementations propices à l'accélération des investissements privés et publics et au renforcement de la capacité des producteurs, des organisations de producteurs et des institutions publiques. Comblar les lacunes en infrastructures, notamment en ce qui concerne la qualité de l'air et de l'eau, les réseaux routiers, la communication, les installations de stockage et les plates-formes de marché, tout en stimulant la création d'emplois.

Ces priorités ont poussé la Banque à élaborer un plan directeur global d'investissement dans l'élevage (LIVEMAP) pour aider à opérationnaliser le programme de transformation de l'élevage de la Banque. Le LIVEMAP repose sur les engagements pris lors de la conférence de haut niveau, sur le programme High 5 de la Banque, ainsi que sur des engagements continentaux et régionaux décisifs comme la Déclaration de Maputo de 2003, et le Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique (CAADP) de Malabo de 2014. Il appuiera aussi la concrétisation de priorités plus universelles telles que les Objectifs mondiaux de développement durable (ODD), l'Agenda 2063 de l'Union africaine, la Stratégie de développement de l'élevage en Afrique (LiDeSA) et le Dialogue sur la sécurité alimentaire en Afrique. Il constituera le cadre global dans lequel les priorités de chaque pays pourront orienter les investissements dans le secteur de l'élevage de la manière la plus cohérente et la plus efficace possible.



# OPPORTUNITÉS ET DÉFIS DE L'ÉLEVAGE EN AFRIQUE

Le secteur de l'élevage a l'opportunité de contribuer à la réalisation des ODD mondiaux à l'horizon 2030. Son rôle potentiel est mis en évidence par la croissance démographique et la demande croissante d'aliments d'origine animale, qui sont elles-mêmes renforcées par les nombreux effets multiplicateurs de la production animale dans les pays à revenu faible et moyen. Dans ces pays, l'élevage constitue le pilier de l'économie, de l'alimentation et des moyens de subsistance des ménages, surtout en milieu rural. L'élevage a un lien avec tous les ODD (voir figure 1) mais il apporte une contribution directe importante à huit d'entre eux :



## Pas de pauvreté

- De nombreux ruraux pauvres dépendent du bétail
- Le bétail fournit trois voies principales pour sortir de la pauvreté 1, La protection des biens 2, l'amélioration de la productivité et 3, l'accroissement de la participation au marché



## Faim « Zéro »

- Aliments (énergie et protéines de grande valeur)
- Traction et engrais pour la production des récoltes
- Revenu



## Bonne santé et bien-être

- Micronutriments essentiels, en particulier pour les enfants, les femmes et les personnes âgées
- La majorité des maladies animales pourraient causer des pandémies humaines
- L'utilisation d'antimicrobiens devrait augmenter dans l'élevage
- les maladies limitent la productivité de l'élevage



## Éducation de qualité

- Une alimentation saine est essentielle pour optimiser les capacités d'apprentissage (par exemple : les programmes de lait dans les écoles)
- L'élevage assure un revenu qui soutient l'éducation.



## L'élevage assure un revenu qui soutient l'éducation

- La majorité des éleveurs pauvres sont des femmes, surtout les éleveurs de petits ruminants et de volailles.
- Les femmes ont moins accès aux ressources (terres et capitaux)



## Eau propre et assainissement

- L'élevage utilise une grande quantité d'eau
- Il est la cause de pollution de l'eau (par exemple, les nitrates)
- L'eau contaminée par l'élevage cause des problèmes d'hygiène
- l'élevage peut contribuer à protéger la qualité de l'eau



## Énergie propre et d'un coût abordable

- L'élevage est une source et un puits d'énergie
- Le recyclage du fumier d'origine animale (par exemple le biogaz) offre une solution de rechange aux combustibles fossiles ou au bois.



## Travail décent et croissance économique

- 40 % du PIB agricole provient de l'élevage
- Le secteur connaît une croissance rapide
- Pourcentage élevé d'enfants qui travaillent et augmentation des risques professionnels



## Industrie, innovation et infrastructure

- Beaucoup dépendent de l'élevage, y compris les emplois de la chaîne de valeur (aliments pour animaux, transformation, vente au détail)
- Les petits éleveurs n'ont pas accès aux marchés et ne sont pas inclus
- Les produits d'élevage sont principalement consommés localement et commercialisés de manière informelle



## Réduction des inégalités

- L'élevage est une source de revenus, crée des possibilités d'emploi et assure la participation des ménages ruraux pauvres au marché.



## Développement durable des villes et des collectivités

- Des centaines de millions de personnes dans les villes élèvent du bétail
- Avantages pour la sécurité alimentaire, la nutrition et la création d'emploi
- Menace potentielle pour la santé et l'assainissement
- Renforce les liens entre les régions rurales et urbaines



## Consommation et production responsables

- Les déchets et pertes le long de la chaîne d'approvisionnement de l'élevage sont élevés
- Le rééquilibrage des régimes alimentaires et la part des produits d'élevage peuvent contribuer à la durabilité et à la santé



## Action pour le climat

- Les éleveurs pauvres sont parmi les plus vulnérables au changement climatique
- Les animaux d'élevage sont responsables d'une partie importante des émissions de GES, mais ils ont un grand potentiel d'atténuation, notamment par la séquestration du carbone dans les gaz à effet de serre.



## Vie aquatique

- L'élevage utilise de grandes quantités de farine de poisson, ce qui entraîne une surexploitation des ressources marines et des pertes de biodiversité
- Eutrophisation et hypoxie de l'eau



## Vie terrestre

- L'élevage contribue aux pertes de biodiversité par ses impacts sur les habitats, LUC, sur l'eau mais aussi sur le changement d'affectation des terres, la pollution des sols, les espèces de prairies, etc.
- Ils contribuent également à préserver la biodiversité et les animaux domestiques en font partie



## Paix, justice et institutions efficaces

- De nombreux conflits dans des zones où l'accès à la terre crée des tensions entre les communautés (exemple pastoralistes)
- Le bétail peut également constituer une menace pour la biosécurité.



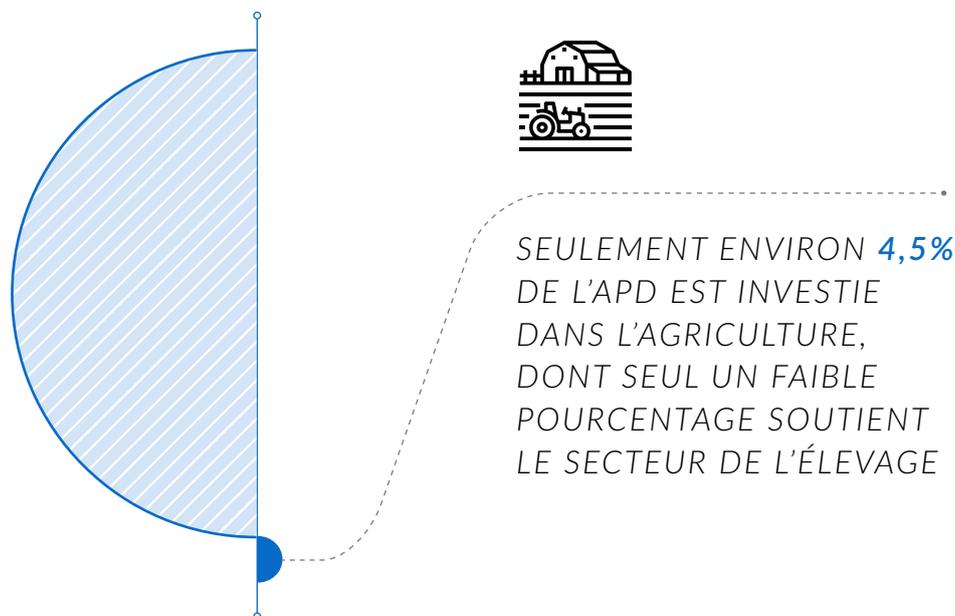
## Partenariat pour atteindre les objectifs

- Les intervenants du secteur de l'élevage se sont réunis pour former le Programme Mondial pour l'élevage durable et reconnaître les ODD des Nations Unies dans leur stratégie

Figure 1. Elevage et ODD: résumé des principales contributions (source : FAO)

Le LIVEMAP tire le meilleur parti des solutions qui ont fait leurs preuves et sont issues de la recherche, et qui fonctionnent dans un contexte de développement. Des solutions qui, pour reprendre les termes de l'ODD 2, visent à contribuer à éliminer la faim, à assurer la sécurité alimentaire et à améliorer la nutrition, de manière durable, sûre et équitable, en appuyant les petits et moyens éleveurs africains.

À l'échelle du monde et de l'Afrique, le secteur de l'élevage représente environ 40 % du PIB agricole, bien que, dans le monde en développement, ce pourcentage varie de 15 à 80 % entre pays. En dépit de l'importance du secteur démontrée par ces chiffres, le niveau d'investissement dans l'élevage reste faible. Seul 4,5 % à peu près de l'aide publique au développement (APD) est investie dans l'agriculture, dont un faible pourcentage dans le secteur de l'élevage. Dans la plupart des pays africains, les dépenses publiques consacrées à l'élevage représentent moins de 10 % du budget agricole et dans beaucoup de pays ce taux est nettement encore inférieur.



La demande d'aliments d'origine animale augmente rapidement sur tout le continent africain et cette hausse devrait s'accroître pendant plusieurs décennies, sous l'effet de la croissance démographique, de l'urbanisation et de l'évolution des préférences des consommateurs à mesure que le revenu s'améliore. Certes, la consommation par habitant est encore relativement modeste en Afrique mais la demande de lait, de viande et d'œufs augmentera dans un avenir prévisible, à mesure que le revenu continuera de s'accroître. L'étude sur les contrats à terme de l'élevage en Afrique<sup>1</sup> prévoit que la demande d'aliments d'origine animale doublera ou triplera sur le continent, selon la région et le produit. Si le marché croissant des aliments d'origine animale peut être partiellement satisfait par des importations ou une production industrielle locale, dans la plupart des pays en développement, ce sont les centaines de millions de petits et moyens agriculteurs pratiquant déjà un élevage mixte ou pastoral qui constituent le point de départ d'une transformation inclusive et durable du secteur de l'élevage.

<sup>1</sup> [https://cgspace.cgiar.org/bitstream/handle/10568/41908/Livestock\\_Report\\_en.pdf](https://cgspace.cgiar.org/bitstream/handle/10568/41908/Livestock_Report_en.pdf)

La viande, les produits laitiers, les œufs et le poisson fournissent 40 % des protéines et 18 % des calories à l'échelle mondiale. L'apport quotidien en protéines provenant de produits animaux varie sensiblement d'un continent à l'autre, allant de plus de 60 % en Amérique du Nord (près de 70 grammes de protéines par personne par jour) à un peu plus de 20 % en Afrique (15 grammes par personne par jour). L'Organisation mondiale de la santé (OMS) recommande que les adultes sédentaires consomment environ 50 grammes de protéines par jour. Les aliments d'origine animale, riches en protéines biodisponibles et en micronutriments, sont essentiels à la santé de la mère et du nourrisson pendant les 1 000 premiers jours et, idéalement, pendant au moins 3 000 jours. Il a été démontré que l'ajout d'un œuf par jour au régime alimentaire d'un enfant durant six mois réduit le retard de croissance de 47 %<sup>2</sup> et que le fait de compléter le régime alimentaire de l'enfant par des aliments d'origine animale permet non seulement de réduire le retard de croissance mais aussi d'améliorer la capacité d'apprentissage et les aptitudes cognitives et sociales. La Banque mondiale estime que les retards de croissance chez les enfants font perdre à l'Afrique environ 10 milliards d'USD par an en termes de PIB et il a été établi que les coûts d'investissement dans l'amélioration de la nutrition des enfants souffrant d'un retard de croissance<sup>3</sup> apportent d'importants avantages économiques à long terme — évalués de façon prudente à environ 15 fois l'investissement initial. L'augmentation de la productivité du bétail et de la consommation peut donc non seulement jouer un rôle important dans l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition en Afrique, mais aussi avoir des effets tant directs qu'indirects sur le développement économique global.



**IL A ÉTÉ DÉMONTRÉ  
QU'UN SEUL ŒUF AJOUTÉ  
À L'ALIMENTATION  
QUOTIDIENNE D'UN ENFANT  
PENDANT SIX MOIS RÉDUIT  
LE RETARD DE CROISSANCE  
DE 47 %<sup>2</sup>**

Bien que le « bétail » soit généralement considéré comme formant un seul sous-secteur, ses éléments constitutifs sont divers, car il regroupe notamment les bovins (pour la viande et les produits laitiers), les ovins et les caprins (pour la viande de petits ruminants et les produits laitiers), les porcins (pour la viande), les chameaux (pour la viande et le lait), la volaille (principalement des poulets pour les œufs et la viande), ainsi que le « micro-bétail » comme le cochon d'Inde, l'aulacode, les insectes et le gibier d'élevage. Les systèmes de production varient considérablement selon l'agroécologie, la taille et la structure des exploitations ainsi que l'accès aux marchés. Actuellement, les petits exploitants agricoles fournissent le gros des aliments de base et des produits d'élevage dans les pays africains, et les projections économiques et démographiques laissent penser que cette tendance se poursuivra dans un avenir prévisible<sup>4</sup>. Les petits abattoirs, négociants, transformateurs et détaillants de produits alimentaires qui opèrent en aval de l'exploitation continuent d'apporter une valeur ajoutée à la production animale. Ces entreprises présentent de multiples synergies : pour exploiter la diversité des systèmes de production animale pour répondre à la demande croissante de lait, de viande et d'œufs; améliorer le revenu, les moyens de subsistance et la nutrition des ménages pauvres; et réduire les risques potentiels que pose l'élevage pour la santé humaine et environnementale. Pour bien des éleveurs marginaux, les mesures incitatives et les possibilités de renforcer leur capacité d'adaptation et de résilience aux chocs seront essentielles. Ces possibilités peuvent englober les moyens d'accéder à de nouveaux marchés et d'obtenir des informations et des assurances qui appuient leur rôle de gérance de l'environnement.

<sup>2</sup> <https://pediatrics.aappublications.org/content/140/1/e20163459>

<sup>3</sup> <http://pubdocs.worldbank.org/en/536661487971403516/PRN05-March2017-Economic-Costs-of-Stunting.pdf>

<sup>4</sup> <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S2211912413000254>

Si les possibilités de transformation stimulantes existent pour le secteur de l'élevage et pour les petits et moyens producteurs, un certain nombre de défis doivent toutefois être relevés. Il s'agit notamment :



i) de lutter contre le changement climatique, à la fois en atténuant les émissions de gaz à effet de serre et en s'adaptant aux scénarios climatiques futurs ;



ii) de garantir la sécurité alimentaire, pour assurer l'accès des consommateurs à des aliments sûrs, en particulier sur les marchés informels où sont vendus la plupart des aliments d'origine animale ;



iii) d'atténuer le risque de pandémies et de zoonoses endémiques ;



iv) de réduire la menace de résistance aux antimicrobiens ; et



v) d'assurer un développement équitable du secteur, au profit des femmes et des jeunes, entre autres.

Dans les économies en développement, les petits et moyens éleveurs de bétail et les entreprises opérant en aval de l'exploitation sont confrontés à un grand nombre de contraintes complexes et interdépendantes, notamment :



i) l'apparition et la réapparition de maladies animales ;



ii) les politiques, associées à des conditions techniques et financières qui favorisent les grands éleveurs ;



iii) un accès insuffisant aux connaissances, technologies et innovations pertinentes, en particulier celles qui améliorent la santé, la génétique et l'alimentation du bétail, d'où une faible productivité ;



iv) les effets du changement climatique ainsi que la gestion des impacts environnementaux négatifs des systèmes de production ruraux et périurbains intensifs ;



v) le manque d'infrastructures qui limite leur accès aux services et aux marchés de bétail ;



vi) le caractère limité des capacités de stockage, de la chaîne du froid, des abattoirs et structures de transformation de la viande ; et



vii) la concurrence des produits animaux importés.

S'ils ne bénéficient pas d'un appui pour gérer ces défis et saisir les opportunités, des millions de petits et moyens éleveurs ne seront pas en mesure d'améliorer les moyens de subsistance de leur famille au niveau individuel et le développement économique global sera entravé.

# ORIENTATION STRATÉGIQUE DU PLAN DIRECTEUR D'INVESTISSEMENT DANS L'ÉLEVAGE

Le LIVEMAP a pour objet d'appuyer la stratégie « Nourrir l'Afrique » de la Banque en guidant et en hiérarchisant les options d'investissement adoptées par l'institution et les pays membres régionaux (PMR) sur la base de données probantes et d'une manière cohérente avec les priorités mondiales, continentales et nationales. Le plan mobilisera également les avantages des technologies, innovations et recherches éprouvées dans le domaine de l'élevage afin de fournir des solutions améliorées pour le développement.

Pour parvenir à une transformation durable et inclusive du secteur de l'élevage en Afrique, la Banque et ses partenaires de mise en œuvre mettront l'accent sur les investissements qui permettent de réaliser le plein potentiel du secteur de l'élevage en vue de contribuer aux objectifs du plan. L'objectif est de constituer pour les PMR un portefeuille de solutions intégrées en matière d'élevage qui augmenteront durablement la productivité et la rentabilité de certains systèmes d'élevage hautement prioritaires, créeront des emplois tout au long des chaînes de valeur et contribueront à la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Le LIVEMAP s'articule autour de quatre piliers et de deux thèmes transversaux.



L'objectif du premier pilier est d'accroître la productivité de l'élevage par une amélioration génétique ciblée, une amélioration de santé animale et des aliments pour animaux, par un meilleur accès aux fournitures, aux services et aux connaissances. Il s'agira notamment de favoriser la durabilité et la résilience tout en tenant compte de la préparation des systèmes d'élevage au changement climatique, de l'amélioration de la biodiversité et des systèmes agro-écologiques.



Le deuxième pilier mettra l'accent sur le développement du marché et des chaînes de valeur: commercialisation des animaux et des produits animaux ; développement des infrastructures de marché ; introduction d'innovations et de plates-formes numériques ; mise en relation des petits exploitants agricoles avec les marchés ; amélioration de la transformation et de la valeur ajoutée des produits animaux ; et développement de la chaîne du froid. Les possibilités ciblées d'approvisionnement des marchés nationaux, régionaux et internationaux seront aussi recensées.



Prenant en compte le fait que l'intensification croissante du secteur de l'élevage pourrait également comporter des risques pour la santé animale et humaine en raison de l'insécurité alimentaire, des zoonoses et de la résistance aux antimicrobiens, le troisième pilier adoptera l'approche holistique « Une seule santé » pour relever ces défis, en regroupant la santé animale, humaine et environnementale.



Étant donné l'importance cruciale des aliments d'origine animale dans la nutrition et la santé humaines, le quatrième pilier s'attachera à promouvoir des régimes alimentaires durables, sûrs et sains, la sécurité alimentaire et la nutrition grâce aux aliments d'origine animale, en veillant à ce que les investissements soient sensibles à l'aspect nutrition. Ce pilier favorisera aussi la sensibilisation des consommateurs parmi les groupes de population qui profiteraient le plus d'une consommation accrue d'aliments d'origine animale (par exemple, les parents d'enfants de moins de huit ans et les femmes en âge de procréer) et favorisera l'accès à ces aliments.

Deux thèmes transversaux complètent les quatre piliers susmentionnés.



Le thème du genre, de la jeunesse et de l'inclusion sociale garantira l'application de l'équité dans tous les travaux du LIVEMAP afin que la contribution des femmes au secteur de l'élevage soit reconnue et que les possibilités de promouvoir l'équité entre les genres et l'autonomisation des femmes soient intégrées dans la conception des investissements. Les possibilités d'emploi des jeunes le long des chaînes de valeur de l'élevage seront aussi encouragées.



Le deuxième thème transversal est un ensemble interconnecté d'évaluations, de politiques et d'actions de sensibilisation qui permettront de recueillir des données probantes pour aider canaliser les investissements des investisseurs nationaux et internationaux issus du secteur public et privé dans le secteur de l'élevage et les secteurs connexes, et de les classer par ordre de priorité en fonction de leurs impacts. Il fournira également un plaidoyer pour un plus grand investissement dans le secteur de l'élevage.

Cet ensemble complet de solutions fondées sur des données probantes doit s'accompagner d'une stratégie de communication et de sensibilisation qui aide les investisseurs à être pleinement informés et confiants lorsqu'ils investissent dans des systèmes d'élevage durables. Les décisions d'investissement des pays développés peuvent être influencées par les perceptions négatives du secteur de l'élevage par rapport au changement climatique, les effets potentiels de la consommation de produits animaux sur la santé publique et les préoccupations au sujet du bien-être des animaux. Les décisions d'investissement étant complexes, sans données et éléments probants pertinents et sans une communication claire de l'intention stratégique de l'investissement dans l'élevage, les investisseurs peuvent ne pas reconnaître le rôle essentiel que l'élevage peut jouer dans la nutrition, les moyens de subsistance et le développement économique des pays à revenu faible et moyen et sa fonction irremplaçable dans un certain nombre de zones semi-arides et arides d'Afrique.

Le manque de capacités humaines et institutionnelles peut être un obstacle majeur au développement et à la croissance du secteur de l'élevage. Par conséquent, le développement des capacités à différents niveaux de la formation des agriculteurs et des acteurs de la chaîne de valeur au renforcement des capacités des services gouvernementaux, sera pleinement intégré dans tous les piliers et thèmes.

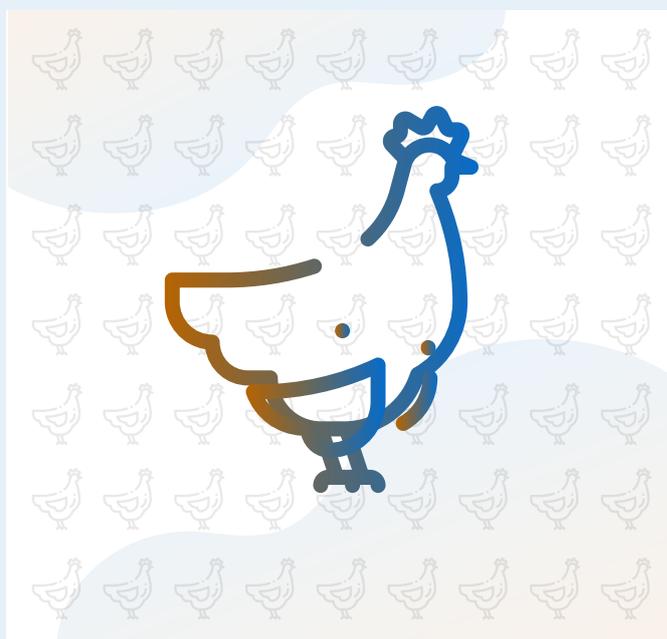




## Pilier 1. Augmenter durablement la productivité du bétail

### Technologies et innovations améliorant la productivité

Dans le secteur africain de l'élevage, le niveau de productivité est actuellement très faible. À titre d'exemple, la production laitière annuelle moyenne d'une vache en Afrique subsaharienne représente 6 % de celle des pays de l'OCDE. Au niveau villageois, les agriculteurs africains élèvent généralement des bandes de 20 à 50 poulets, qui produisent 60 œufs par poule par an et mettent plus d'un an pour atteindre le poids vif commercialisable de 1,5 kg. Dans les exploitations commerciales périurbaines, les poulets de chair sont vendus à l'âge de six semaines (à un poids de 1,75 à 2 kg chacun) et les poules produisent plus de 300 œufs par an. La demande de produits laitiers en Afrique de l'Est augmente de 5 % par an, la production étant dominée par les petits producteurs dont le cheptel moyen est de trois vaches ; la possibilité d'améliorer la productivité pour répondre à cette demande croissante est considérable.



L'amélioration de la productivité des systèmes d'élevage passe par celle de la génétique, de l'alimentation et des soins de santé aux animaux. Beaucoup de races d'animaux d'élevage ont un potentiel génétique faible mais sont souvent bien adaptées à l'environnement local. Toutefois, des génotypes améliorés et adaptés peuvent être introduits par des croisements ciblés et au moyen de nouveaux outils génétiques comme la sélection génomique intra-race associée à des outils numériques permettant de recueillir des informations phénotypiques directement auprès des petits exploitants. L'alimentation des animaux constitue très souvent un facteur crucial qui freine l'amélioration de la productivité. Les interventions visant à améliorer l'alimentation animale peuvent avoir un impact considérable sur la productivité et sont par ailleurs sensibles au genre et adaptées au changement climatique. Elles comprennent : l'amélioration de cultures fourragères spécifiques, le rehaussement de la valeur nutritive des résidus de cultures, une meilleure utilisation des sous-produits tels que les pelures de manioc, la transformation des aliments pour animaux et la gestion des pâturages. L'accès à des produits et services vétérinaires efficaces permettant d'améliorer la santé animale et, partant, de réduire la mortalité animale et les pertes de productivité est aussi important pour accroître la productivité. La fourniture de produits et de services aux éleveurs, reposant sur des systèmes de surveillance et des capacités de diagnostic, sera également appuyée. Bon nombre de maladies sont transfrontalières et une coopération

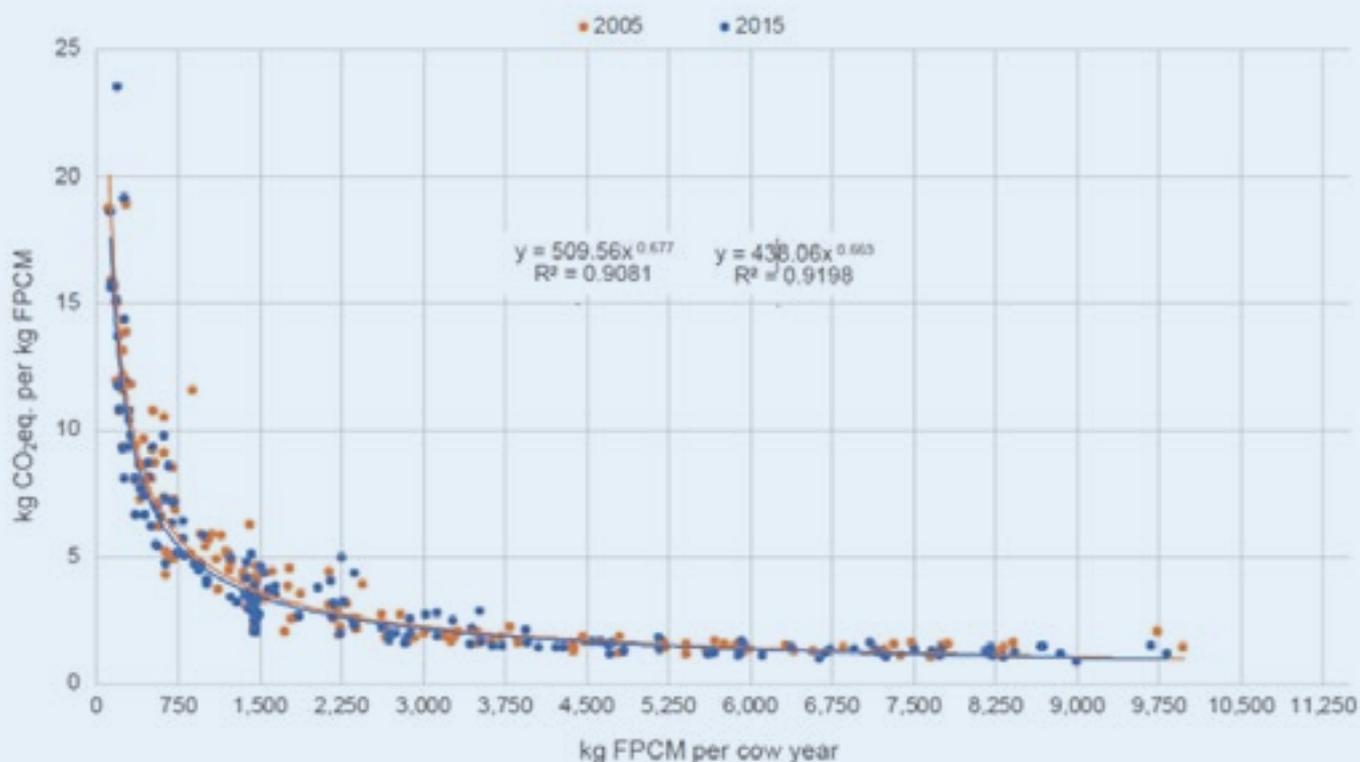
transfrontalière ou régionale sera nécessaire pour mieux les combattre. L'assurance des actifs des élevages contre les risques sanitaires et climatiques, par des méthodes comme les assurances indexées et des systèmes d'alerte précoce renforcés, peut contribuer à réduire les risques d'investissement pour les petits agriculteurs.

Les technologies et les innovations doivent être réactives et adaptées à un éventail de catégories différentes et aux agriculteurs des deux genres, y compris les éleveurs de bétail ayant des entreprises de différentes tailles. À titre d'exemple, les vaccins qui ne sont disponibles qu'en paquets de 50 doses sont peu utiles pour un éleveur de bétail possédant trois animaux. Les améliorations durables de la productivité nécessitent des solutions ciblées et intégrées qui combinent la gestion de la production, la génétique, la santé et un approvisionnement durable en aliments pour animaux, avec les infrastructures et la biosécurité appropriées. Par exemple, il ne sert pas à grand-chose d'améliorer la génétique si l'alimentation disponible est insuffisante pour soutenir une production accrue ou si les races améliorées sont plus vulnérables aux maladies. Trop souvent dans le passé, les technologies et les innovations ont été introduites de manière isolée, ce qui réduisait les chances d'impact global et de durabilité. Les innovations gagnent à être regroupées pour assurer leur succès et cette approche nécessite de mettre en connexion les investisseurs, le gouvernement, les agriculteurs, les entreprises du secteur privé et les banques, chacun apportant son produit, son service ou ses connaissances.

Aujourd'hui en Afrique, une grande partie du bétail se trouve dans des systèmes pastoraux et agropastoraux qui offrent de multiples avantages. Ils produisent non seulement de la viande, du lait et des peaux, mais aussi du fumier et de l'énergie animale pour soutenir les activités agricoles. Les animaux en déplacement fournissent des services environnementaux utiles, en contribuant par exemple à maintenir la biodiversité et la fertilité des sols, en séquestrant le carbone, en régulant les eaux et en dispersant les semences. Le pastoralisme est cependant menacé par les effets du changement climatique, en particulier les sécheresses, l'empiètement de l'agriculture et l'effondrement des pratiques traditionnelles de gestion foncière. Il convient de trouver des moyens novateurs de renforcer la résilience de ces systèmes, notamment en mettant en place des systèmes d'alerte précoce, des assurances indexées et d'autres produits financiers ainsi que des services de santé animale améliorés et des circuits de commercialisation efficaces. Les animaux issus de ces systèmes font souvent l'objet d'un commerce régional (du Sahel vers les grandes villes côtières d'Afrique de l'Ouest p. ex.) ou international (de la Corne de l'Afrique vers les États du Golfe p. ex.), mais les maladies animales transfrontalières, le manque de services de soutien vétérinaire et l'absence de systèmes de traçabilité peuvent perturber et menacer ce commerce. Le Code sanitaire pour les animaux terrestres<sup>5</sup> de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) contient des principes généraux sur l'identification et la traçabilité des animaux sur pied ainsi que des orientations sur la conception et la mise en œuvre de systèmes d'identification pour assurer la traçabilité des animaux. contains both general principles on the conflict and traceability of live animals together with guidance on the design and implementation of identification systems to achieve animal traceability.

<sup>5</sup> <https://www.oie.int/en/what-we-do/standards/codes-and-manuals/terrestrial-code-online-access/>

Il est important de reconnaître que l'augmentation de la productivité par animal, notamment en ce qui concerne les ruminants, peut avoir un impact considérable en termes de réduction des intensités d'émission de gaz à effet de serre (la quantité de gaz à effet de serre émise par unité de produit), comme le montre la figure 2. Elle peut aussi se traduire par une réduction des émissions en termes absolus si les animaux élevés sont moins nombreux mais plus productifs.



**Figure 2.** Réduction de l'intensité des gaz à effet de serre (CO<sup>2</sup> équivalent) avec l'augmentation de la production laitière par vache par an exprimée en rendement FPCM (lait standardisé ou corrigé en matière grasse et en protéines)<sup>6</sup>.

## Promotion d'un meilleur accès aux intrants et aux services liés à l'élevage

L'amélioration de la productivité et de la rentabilité du bétail ne peut être assurée qu'en facilitant l'accès aux services et fournitures comme l'insémination artificielle, les services vétérinaires, les aliments nutritifs, les semences fourragères, les services financiers et de développement d'entreprise, ainsi qu'en approfondissant les connaissances sur la production, la transformation et la commercialisation du bétail. Les fournisseurs participent aux programmes de services de vulgarisation et de conseil (SVC) dans la plupart des pays et constituent des moteurs importants de l'innovation agricole et de l'amélioration de la productivité.

<sup>6</sup> <http://www.fao.org/3/CA2929EN/ca2929en.pdf>

Les fournisseurs privés ont largement remplacé les entreprises parapubliques et fournissent désormais un volume croissant de produits divers, dont des outils numériques pour promouvoir les connaissances et prodiguer des conseils sur les services disponibles. À l'avenir, ces fournisseurs privés joueront probablement un rôle plus important dans les systèmes de vulgarisation et de conseil. Les programmes publics, l'élaboration de politiques et les stratégies de soutien devraient contribuer à garantir la qualité des services de vulgarisation et de conseil liés à l'offre. Étant donné que le secteur privé joue un rôle accru dans la fourniture d'intrants importants aux agriculteurs, comme les services vétérinaires, les aliments pour animaux et les produits de santé animale, les pouvoirs publics peuvent appuyer les efforts en créant un environnement favorable aux affaires et en assurant de façon efficace les fonctions de réglementation et de contrôle, au lieu de subventionner de façon non durables les services commerciaux. Les autorités doivent aussi s'attacher à renforcer les services de biens publics qui ne sont pas offerts par le secteur privé actuellement, tels que les services d'infrastructure ou de laboratoire vétérinaire et la mise en place de modèles de partenariat public-privé, dans lesquels le secteur privé peut assurer une prestation plus efficace avec un appui ciblé du secteur public. À titre d'exemple, l'OIE a élaboré des directives concernant les partenariats public-privé dans le domaine vétérinaire<sup>7</sup>. Elle a aussi mis au point le processus<sup>8</sup> d'évaluation de la performance des services vétérinaires (PSV), une plate-forme de renforcement des capacités visant à améliorer durablement les services vétérinaires nationaux, qui permet aux pays d'orienter et de hiérarchiser les améliorations à apporter à leur système de santé animale.

Ces fonctions nécessiteront une meilleure coordination (par exemple entre les gouvernements nationaux et les administrations locales), un renforcement de la capacité des services publics à garantir un accès équitable aux services, et une meilleure intégration des plus vulnérables. Les activités pourraient notamment inclure les suivantes :

1. Renforcer le secteur de l'approvisionnement en améliorant l'environnement de politique publique et les systèmes nationaux qui assurent la qualité et la sécurité des aliments, en favorisant une planification rigoureuse des activités et en améliorant les systèmes de gestion et de logistique afin d'encourager la rentabilité comme base de fourniture de services de vulgarisation et de conseil.
2. Promouvoir les projections de la demande du marché auprès des fournisseurs et établir des normes de bonnes pratiques commerciales, de qualité des services et d'éthique professionnelle en matière de passation des marchés et, le cas échéant, encourager les systèmes de certification pour garantir la qualité.
3. Offrir une formation et un appui technique aux fournisseurs qui travaillent dans le cadre d'associations et de groupes commerciaux, plutôt qu'à titre individuel.
4. Promouvoir des systèmes d'élevage adaptés au changement climatique.
5. Trouver des moyens de protéger les actifs contre les chocs ou de transférer les risques pour protéger les agriculteurs.

Il convient de reconnaître que les éleveurs de bétail, hommes et femmes, peuvent jouir d'un accès très différent aux fournitures, aux services et aux informations. Aussi le plan déploiera-t-il un effort ciblé pour garantir que les services de soutien soit conçus et dispensés de façon équitables à tous les éleveurs, hommes ou femmes.

<sup>7</sup> [https://www.oie.int/fileadmin/Home/eng/Media\\_Center/docs/pdf/PPP/oie\\_ppp\\_handbook-20190419\\_ENint\\_BD.pdf](https://www.oie.int/fileadmin/Home/eng/Media_Center/docs/pdf/PPP/oie_ppp_handbook-20190419_ENint_BD.pdf)

<sup>8</sup> <https://www.oie.int/solidarity/pvs-pathway>



## Pilier 2. Améliorer la commercialisation et le développement des chaînes de valeur, en renforçant notamment l'ajout de valeur grâce à la transformation.

L'analyse de la Banque<sup>9</sup> a montré que même les produits d'élevage les plus complexes utilisent encore des solutions de faible technologie pour leur transformation, ce qui signifie qu'aucun processus de moyenne ou de haute technologie n'est nécessaire pour produire des produits d'élevage. Pourtant, la plupart des pays africains ne disposent pas des capacités requises pour transformer les matières premières en produits manufacturés. Ils importent plutôt des produits transformés finis. Il s'agit principalement de produits laitiers (lait et crème), qui représentent 25 % du total des importations de produits d'origine animale, et de produits préparés et comestibles (22 %), bien que la situation varie selon les régions et les pays. Ces produits sont pour la plupart transformés avec une valeur ajoutée considérable, tandis que les produits les plus exportés, à savoir les animaux sur pied (14 %) et les cuirs et peaux non finis (27 %), n'ont pour la plupart aucune valeur ajoutée.

Ceci montre clairement que, malgré l'énorme potentiel du bétail, l'Afrique dépense beaucoup pour importer des produits d'élevage transformés afin de répondre aux besoins intérieurs. En augmentant la production locale de produits d'élevage simples et complexes, parallèlement à des investissements en aval des exploitations pour garantir des systèmes de sécurité alimentaire et de contrôle de qualité comparables à ceux des importations concurrentes, l'Afrique peut stimuler la croissance économique en ajoutant une plus grande valeur aux produits d'élevage bruts.

Permettre aux petits éleveurs d'accéder aux marchés est essentiel pour améliorer la rentabilité et encourager une meilleure productivité. Le point de départ est une analyse rigoureuse de la chaîne de valeur afin de déterminer les contraintes qui la jalonnent. Ce type d'outils est déjà disponible, comme l'outil d'analyse de la chaîne de valeur de la FAO<sup>10</sup> En fonction du produit de base et du contexte, des améliorations peuvent être apportées grâce à :

- une meilleure connaissance de la demande du marché et des systèmes d'information sur le marché ;
- une action collective des producteurs, comme la création ou l'amélioration de coopératives ou de groupes de producteurs pour travailler sur des questions telles que la durabilité de l'approvisionnement, le pouvoir de négociation ou les économies d'échelle ; il convient de veiller à ce que ces groupes ne profitent pas uniquement aux grands producteurs ;
- une action collective des acteurs intervenant en aval de l'exploitation, qui sont chargés d'apporter une valeur ajoutée et de garantir la livraison de produits d'élevage sûrs et de haute qualité aux consommateurs, comme les négociants, les abattoirs, les transformateurs de viande et de produits laitiers, les bouchers et les détaillants alimentaires ;

<sup>9</sup> [https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/WPS\\_No\\_212\\_Diversification\\_and\\_Sophistication\\_of\\_Livestock\\_Products\\_the\\_Case\\_of\\_African\\_Countries\\_1.pdf](https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/WPS_No_212_Diversification_and_Sophistication_of_Livestock_Products_the_Case_of_African_Countries_1.pdf)

<sup>10</sup> <http://www.fao.org/sustainable-food-value-chains/training-and-learning-center/details/en/c/327855/>

- un renforcement des capacités institutionnelles et de la chaîne de valeur en matière de pratiques et de normes de sécurité alimentaire tout au long de la chaîne de valeur ;
- une amélioration des infrastructures de transformation et de la gestion des chaînes du froid (par le secteur public ou privé) des installations de transformation et de conditionnement, comme les installations de collecte et de transformation du lait, les abattoirs, les marchés aux bestiaux ;
- des technologies et produits numériques tels que la finance numérique, le commerce électronique et d'autres innovations ;
- des technologies et un traitement des produits de l'élevage postproduction pour les petites et moyennes entreprises ;
- un renforcement des capacités de gestion des déchets, par exemple en ce qui concerne la production de biogaz à partir de déchets d'abattoirs et de fermes ;
- des politiques visant à promouvoir les marchés interrégionaux d'animaux sur pied et de produits animaux ;
- une amélioration de l'image de marque et de la certification, ainsi que la mise au point de nouveaux produits et un renforcement de la capacité à respecter tant les normes de qualité réglementaires des produits que les caractéristiques requises par le marché, en fonction des préférences des consommateurs ou de la demande des détaillants ;
- l'établissement de partenariats entre éleveurs et acheteurs de bétail afin d'assurer l'accès au marché et la négociation des prix associée au financement pour garantir les investissements en capital nécessaires.

Deux approches clés — le développement des marchés et le ciblage des initiatives d'agro-industrialisation appuyées par des investissements dans les PMR qui sont des importateurs nets de denrées alimentaires d'origine animale — permettront de réaliser le double avantage de la substitution des importations et de l'ajout de valeur par la transformation. La Banque a déjà donné la priorité à la création de zones spéciales de transformation agro-industrielle (ZST) dans les principales agroécologies, et les chaînes de valeur du bétail allant des aliments pour animaux aux produits finis peuvent être facilement intégrées.

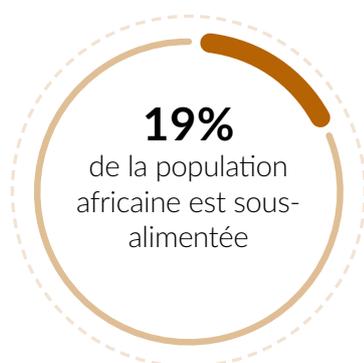


Crédit photo: ILRI/Paul Karaimu



### Pilier 3. Promouvoir une sécurité alimentaire et une nutrition durables grâce aux aliments d'origine animale

Au niveau mondial, l'Afrique est la région la plus touchée par la sous-alimentation, à hauteur de 19,1 % de sa population, et 256 millions de personnes souffrent de la faim <sup>11</sup>. L'ampleur de l'écart de sous-alimentation met en question la réalisation de l'objectif d'éliminer la faim d'ici 2030. En dépit des importants efforts déployés par les pays pour lutter contre la malnutrition, celle-ci continue d'augmenter et les progrès accomplis en vue d'atteindre les objectifs de l'Assemblée mondiale de la santé (AMS) en matière de nutrition sont trop lents<sup>12</sup>. Environ 30 % des enfants de moins de cinq ans souffrent d'un retard de croissance (c'est-à-dire qu'ils sont d'une taille nettement inférieure à celle qu'ils devraient avoir à leur âge), ce qui signifie qu'en termes de croissance et de développement, ils souffrent d'une déficience qui bridera leur aptitude à réaliser leur potentiel tout au long de leur vie. De plus, 38,1 % des femmes en âge de procréer sont anémiques, ce qui constitue un risque pour leur santé et celle de leurs futurs enfants, et 17 % des femmes sont obèses. L'Afrique est la région la plus touchée par des formes de malnutrition qui se chevauchent. De fait, 27 des 37 pays touchés par trois formes de malnutrition — retard de croissance infantile, surpoids féminin et anémie chez les femmes en âge de procréer — étaient en Afrique<sup>11</sup>.



<sup>11</sup> <http://www.fao.org/3/ca9692en/ca9692en.pdf>

<sup>12</sup> [http://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/149018/WHO\\_NMH\\_NHD\\_14.2\\_eng.pdf?ua=1](http://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/149018/WHO_NMH_NHD_14.2_eng.pdf?ua=1)

Lutter contre la faim et toutes les formes de malnutrition (sous-alimentation, carences en micronutriments, surpoids et obésité), nécessite non seulement des quantités de nourriture mais également des quantités de denrées alimentaires nutritives, que l'on trouve plus facilement dans les aliments d'origine animale. Ceux-ci peuvent s'avérer essentiels pour combler les carences en nutriments, en particulier chez les jeunes enfants et les femmes enceintes et allaitantes qui ont aussi des besoins nutritionnels accrus. Les micronutriments comme le fer et le zinc et les vitamines A, B et D sont essentiels au bon développement du fœtus, à la prévention des complications à la naissance et à la prévention des malformations congénitales. À l'échelle mondiale, l'OMS estime que 42 % des enfants de moins de deux ans et 40 % des femmes enceintes souffrent d'anémie. Étant donné que les produits laitiers à forte densité nutritionnelle, les fruits, les légumes et les aliments riches en protéines (d'origine végétale et animale) sont les groupes alimentaires les plus chers<sup>13</sup>, il est clair que le fait de rendre ces aliments abordables et d'aider les ménages à faible revenu à y accéder constitue une étape essentielle pour lutter contre la faim et la malnutrition.

On considère généralement que les dimensions de la sécurité alimentaire sont les suivantes : disponibilité des aliments sur le marché, accès des ménages individuels aux aliments, utilisation des aliments dans le cadre d'un régime alimentaire adéquat, eau, assainissement et soins de santé, et stabilité nutritionnelle. Certains cadres ajoutent à ces dimensions les notions d'accessibilité financière et de souveraineté, qui constituent d'autres dimensions importantes. La souveraineté renvoie au droit fondamental des personnes à une alimentation nutritive, en plaçant l'être humain au centre des politiques et en considérant l'alimentation comme bien plus qu'une simple marchandise<sup>14</sup>. Le LIVEMAP veillera à traiter et promouvoir le rôle des aliments d'origine animale dans les régimes alimentaires sains comme un moyen d'atteindre les objectifs de nutrition et de sécurité alimentaire. Il s'appuiera sur ce cadre théorique, ainsi que sur la connaissance des différentes voies par lesquelles le bétail peut accroître la consommation, notamment la consommation directe des ménages, les programmes d'alimentation scolaire (fourniture de lait ou d'œufs p. ex.) ou la vente de produits d'origine animale pour obtenir un revenu permettant d'acheter de la nourriture. L'éducation nutritionnelle et la communication sur le changement de comportement seront intégrées dans les programmes afin de garantir une large compréhension du rôle important des aliments d'origine animale dans les régimes alimentaires équilibrés en complément des aliments d'origine végétale. Enfin, le LIVEMAP mettra aussi en évidence, dans la mesure du possible, le défi croissant que représente la consommation accrue d'aliments transformés à forte teneur en sucre, sodium et matières grasses, y compris les aliments transformés d'origine animale. Ce mode de consommation conduit à l'obésité et à des problèmes de santé publique connexes, souvent en parallèle à la sous-consommation.



Photo credit:  
ILRI

<sup>13</sup> <https://globalnutritionreport.org/reports/2020-global-nutrition-report/>

<sup>14</sup> <http://www.fao.org/3/ax736e/ax736e.pdf>

Plus précisément, le LIVEMAP s'attachera à :



Chercher à faire baisser les prix des aliments d'origine animale pour les rendre abordables, grâce à des technologies et des innovations qui augmentent la productivité. L'ajout de valeur, comme la transformation du lait, garantira la disponibilité tout au long de l'année, stabilisera les prix en vue d'un approvisionnement continu, prolongera la durée de conservation et réduira les pertes.



Fournir un revenu plus élevé grâce à une rentabilité accrue du bétail, de sorte que les familles puissent acheter des aliments non produits au niveau du ménage ou des articles non alimentaires bénéfiques pour la nutrition. La hausse du revenu est associée à une plus grande diversité alimentaire et à une consommation accrue d'aliments d'origine animale. Le LIVEMAP offrira des possibilités d'augmentation de revenu grâce à une participation plus rentable à la chaîne de valeur du bétail. Il est important que le revenu des femmes s'accroisse car elles jouent un rôle clé dans l'acquisition et la préparation des aliments.



Généraliser un changement de comportement social qui augmentera le potentiel de l'intervention. L'augmentation de la productivité, qui entraîne une hausse du revenu et une baisse des prix, devrait se traduire par une plus grande consommation d'aliments d'origine animale et de meilleurs résultats nutritionnels sur le terrain. Le changement de comportement social en matière de nutrition s'articulera autour de trois approches : i) sensibilisation des gouvernements à l'intégration des aliments d'origine animale dans leurs investissements dans la nutrition ; ii) appui aux institutions et aux réseaux pour les aider à comprendre et à soutenir le rôle des aliments d'origine animale dans les systèmes alimentaires afin de prévenir la malnutrition ; et iii) promotion de conseils diététiques individuels sur la consommation de quantités adéquates d'aliments d'origine animale, en particulier chez les enfants et les femmes. Ces mesures seront mises en œuvre avec prudence afin d'éviter la surconsommation. Compte tenu du rôle que les aliments d'origine animale peuvent jouer dans les maladies d'origine alimentaire, les questions de sécurité alimentaire seront aussi abordées, de la manière décrite dans l'approche « Une seule santé ».

Une approche sensible au genre sera adoptée tout au long de ces interventions pour promouvoir l'égalité, en tenant compte du rôle différent des femmes et des hommes dans la production animale et l'approvisionnement alimentaire.



## Pilier 4. Une seule santé

Depuis un certain temps, il est clair pour beaucoup que la santé des animaux et celle des êtres humains et de l'environnement sont inextricablement liées. La pandémie de COVID-19 a mis ce lien en évidence et l'a porté à l'attention des décideurs au plus haut niveau des gouvernements. Une approche « Une seule santé » s'est développée au cours des 20 dernières années pour traiter ces questions interdépendantes. Les définitions de l'approche « Une seule santé » et du domaine connexe de l'écosanté sont nombreuses mais toutes ont en commun l'idée que la santé humaine dépend de la santé de l'environnement et des animaux, tant sauvages que domestiques. Du point de vue du secteur de l'élevage, les domaines les plus propices à l'approche « Une seule santé » sont les zoonoses (endémiques et émergentes à potentiel pandémique), la sécurité alimentaire et la résistance aux antimicrobiens (RAM).



L'approche « Une seule santé » vise à concevoir et à mettre en œuvre des programmes, des politiques, des lois et des recherches dans lesquels plusieurs secteurs travaillent de concert à obtenir de meilleurs résultats en matière de santé publique.

Les domaines de travail dans lesquels l'approche « Une seule santé » est particulièrement pertinente comprennent la sécurité alimentaire et la lutte contre les zoonoses et la résistance aux antibiotiques.

(Organisation mondiale de la santé)

Le LIVEMAP facilitera la coordination et la collaboration transsectorielles dans ces domaines, suivant les principes de l'approche « Une seule santé ». Il assurera la coordination et la collaboration entre, par exemple, les ministères de l'Agriculture ou de l'Élevage, de la Santé et de l'Environnement. Quelques initiatives interministérielles de ce type existent déjà, comme l'Unité des zoonoses du Kenya, qui est un organisme conjoint du ministère de la Santé et du ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche.

L'approche « Une seule santé » aide à gérer les risques liés à notre utilisation du bétail. Soixante pour cent des maladies infectieuses humaines actuelles sont zoonotiques. Au moins 75 % des nouveaux agents pathogènes des maladies infectieuses humaines (comme le virus Ebola, le VIH et la grippe) sont d'origine animale. Quelque 80 % des agents pathogènes susceptibles d'être utilisés à des fins de bioterrorisme (tels que l'anthrax, la brucellose ou la fièvre Q) sont zoonotiques et sur les cinq nouvelles maladies humaines qui apparaissent chaque année, trois sont d'origine animale. Le passage de l'élevage de subsistance à l'élevage semi-commercial et commercial est associé à des retombées zoonotiques plus importantes, liées à l'augmentation du nombre d'animaux et à une plus forte densité de bétail à proximité des populations, dont les infrastructures et les connaissances sont souvent trop limitées pour maintenir les normes d'hygiène recommandées. Il n'a jamais été aussi important d'appuyer des systèmes efficaces de surveillance des maladies en reliant surveillance vétérinaire et surveillance humaine, de renforcer la capacité de diagnostic et d'améliorer les connaissances générales sur les zoonoses.

Le fardeau des maladies d'origine alimentaire est en grande partie supporté par les pauvres des pays à revenu faible et moyen qui s'approvisionnent en aliments d'origine

animale principalement sur des marchés traditionnels informels, où les normes élevées d'hygiène et de sécurité alimentaire peuvent faire défaut. Des recherches ont cependant aussi montré que dans les pays à revenu faible et moyen, la production animale industrielle et la vente au détail modernes ne sont pas nécessairement plus sûres. Les investissements destinés à garantir non seulement la durabilité mais aussi la sécurité des aliments ont été insuffisants et la plupart des investissements dans la sécurité alimentaire en Afrique ont été réalisés dans le secteur formel, qui est régi par des règlements. Plus de 80 % des denrées alimentaires sont vendues dans le secteur informel, où l'application de ces règlements est difficile. Un cadre réglementaire global est certes important mais la réussite de la mise à niveau dans le secteur informel passe par des approches axées sur le risque. La compréhension des risques et des mesures d'atténuation éventuelles passe par une plus grande sensibilisation de l'ensemble des parties prenantes à la sécurité alimentaire et renforcer leurs capacités (dont celle d'utilisation de technologies de l'information simples), tirer parti de la demande des consommateurs en matière de sécurité alimentaire et améliorer la gouvernance des technologies des systèmes de sécurité alimentaire<sup>15</sup>.

Selon un rapport de la Banque mondiale<sup>16</sup>, si la résistance aux antimicrobiens n'est pas maîtrisée, elle risque d'occasionner plus de décès que le cancer d'ici 2050. L'utilisation d'antimicrobiens dans l'agriculture animale est de loin la plus importante et enregistre une croissance rapide dans les pays à revenu faible et moyen, bien que l'on ignore encore dans quelle mesure le secteur de l'élevage contribue au problème général de la résistance aux antimicrobiens. Si l'utilisation des antimicrobiens est probablement élevée dans les unités d'élevage intensif de porcs et de volailles en Afrique, un recours abusif aux antimicrobiens semble aussi présent chez les petits exploitants. Il est nécessaire d'obtenir de plus amples informations sur l'emploi et l'utilisation abusive des antimicrobiens, de sensibiliser davantage à ce problème à tous les niveaux, de renforcer la capacité d'analyse des laboratoires et d'encourager un usage plus rationnel des antimicrobiens, et de promouvoir des solutions de rechange comme l'amélioration de la gestion et de la biosécurité.

<sup>15</sup> <https://cgspace.cgiar.org/rest/rest/bitstreams/a72074c1-cc89-40cd-be45-001ffee1ffb3/retrieve>

<sup>16</sup> <http://documents.worldbank.org/curated/en/3233311493396993758/final-report>





## Premier thème transversal : appui stratégique à la transformation du secteur de l'élevage

Plusieurs initiatives offrent des cadres de haut niveau pour la mise en place d'un appui stratégique supplémentaire au secteur de l'élevage. Ce sont notamment la Déclaration de Maputo de 2003 et les engagements du Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique de Malabo (2014), l'Agenda 2063 de l'Union africaine, la Stratégie de développement de l'élevage en Afrique (LiDeSA) et le Dialogue sur la sécurité alimentaire en Afrique.

La Stratégie de développement de l'élevage en Afrique fournit un cadre pour forger un consensus, mobiliser les parties prenantes et établir une coordination et des partenariats solides en vue de stimuler la transformation du secteur de l'élevage en Afrique en coordonnant l'appui stratégique.

Le LIVEMAP aidera les PMR à créer un environnement inclusif et favorable au changement impulsé par les entreprises en élaborant des politiques fondées sur des informations probantes (comme celles relatives à la disponibilité et à l'analyse des données sur l'élevage) afin de stimuler les investissements de la Banque et du secteur privé. Parmi les exemples, figurent la simplification de l'enregistrement des entreprises et de l'octroi de licences, l'amélioration des politiques fiscales, la promotion du commerce et du dialogue transfrontaliers et intrarégionaux (comme la suppression des barrières commerciales, le renforcement de la gouvernance et des capacités sanitaires et phytosanitaires en appui de l'accord établissant la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA), de l'harmonisation des normes et l'amélioration de la sécurité), la facilitation de l'accès au financement, le renforcement du dialogue et des partenariats public-privé, l'élaboration de normes de qualité appropriées et la facilitation de l'harmonisation des contrôles alimentaires. La Banque cherchera à couvrir d'autres domaines d'appui stratégique, notamment : la régulation des conséquences négatives de l'intensification, le renforcement de la résilience des pasteurs et la résolution du problème des inégalités de revenu tout en protégeant les droits fonciers des petits exploitants et des pasteurs. L'accès à la terre ainsi que les droits et titres fonciers constituent une question importante, bien que complexe et sensible, qui est toutefois souvent cruciale pour le développement du secteur de l'élevage, en particulier dans les zones pastorales. La Banque appuiera aussi les efforts visant à assurer la cohérence des politiques et des cadres stratégiques de tous les acteurs en Afrique, afin d'éviter les chevauchements ou les doubles emplois au niveau des missions et des efforts.

Tout en créant un environnement plus favorable aux initiatives du secteur privé, il est essentiel que les politiques préservent aussi les intérêts des plus vulnérables. Ces groupes opèrent souvent dans le secteur informel et peuvent donc perdre des opportunités de revenu essentielles lorsque le secteur de l'élevage devient plus réglementé.

De manière plus générale, le LIVEMAP vise à intégrer les dimensions essentielles : productivité, nutrition, santé, environnement, changement climatique, inclusion, genre, etc. Il faudra procéder à certains arbitrages de politique difficiles et établir des priorités d'investissement qui seront guidées par les politiques et les priorités des PMR, tout en évaluant et en atténuant soigneusement les éventuelles conséquences involontaires.

Il est nécessaire de disposer de données de haute qualité pour éclairer la politique et hiérarchiser les investissements ainsi que pour surveiller leurs impacts. Malheureusement, la qualité des données disponibles sur le bétail, même celles relatives aux indicateurs les plus élémentaires tels que le nombre de têtes de bétail, est douteuse et les enquêtes nationales auprès des ménages ou sur l'agriculture ou les exploitations agricoles ont tendance à apprécier le bétail de manière marginale.<sup>17</sup> Le LIVEMAP travaillera de concert avec les PMR à accroître la pertinence des enquêtes nationales portant sur le secteur de l'élevage et à améliorer la qualité des données y compris en s'appuyant sur le système d'information sur les ressources animales (SIRA) de l'UA-IBAR.

L'appui à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans directeurs nationaux<sup>18</sup> d'élevage constituera un élément clé de cette politique et du soutien aux investissements, tel que décrit dans la partie du présent document consacrée à l'« élaboration des plans nationaux pour l'élevage ».



## Deuxième thème transversal : égalité des genres, jeunes et inclusion sociale

Il convient d'aborder de manière proactive tous les aspects de la transformation avec les groupes de femmes et les agricultrices. Les femmes et les jeunes fournissent la majeure partie de la main-d'œuvre nécessaire à la production et à la transformation du petit bétail et à la commercialisation des produits liés à l'élevage mais ne participent pas de façon égale au contrôle ou à la prise de décision en matière de gestion du bétail, où les hommes jouent un rôle prépondérant. Le bétail est un atout important pour les ménages. Il renforce la résilience des ménages et des communautés en leur fournissant un revenu et de la nourriture ainsi qu'un filet de sécurité en temps de crise.

Le rôle des femmes dans la production de bétail est largement sous-évalué et peu documenté. Il s'ensuit qu'en matière de production et de santé animale, la dimension sexospécifique reste invisible au niveau de la politique et son potentiel est inexploité non seulement dans la production mais aussi dans l'offre d'opportunités destinées aux femmes et aux jeunes dans les domaines de la transformation, de l'ajout de valeur et de

<sup>18</sup> <https://livelihoods-gender.ilri.org/2020/10/05/using-the-livestock-master-plan-process-to-boost-investment-in-livestock-development/>

la commercialisation. Les femmes et les jeunes ne bénéficient guère d'un accès formel et rémunéré au secteur, qui est devenu peu attrayant pour eux malgré son potentiel de génération de revenu et de création d'emplois. Les politiques d'élevage et les systèmes de marché sont souvent conçus sans de solides analyses sexospécifiques et intersectionnelles fondées sur le genre ou bénéficiant de données ventilées selon le genre et l'âge. Par conséquent, ils reproduisent ou accentuent souvent les inégalités de genre existantes, ce qui compromet l'obtention de résultats plus durables et plus inclusifs.

Il est urgent de documenter la contribution des femmes et des jeunes à ce secteur, ainsi que de concevoir des plans, des stratégies et des politiques différenciés et inclusifs, qui tiennent compte de leurs besoins et contraintes spécifiques et y répondent, et qui favorisent un dialogue inclusif et la participation des femmes, des jeunes et de leurs organisations à la prise de décision. Il conviendrait de soutenir activement les activités ciblant les chaînes de valeur dans lesquelles les femmes sont très actives, comme les petites exploitations laitières et la production de petits ruminants et de volaille.

En particulier, le développement intégré des entreprises sera conçu de sorte à cibler les femmes et les groupes vulnérables en introduisant dans les projets des technologies respectueuses de la parité hommes-femmes, comme la transformation du lait, le négoce des produits de l'élevage et les machines de broyage d'aliments pour animaux permettant d'économiser de la main-d'œuvre. Le LIVEMAP favorisera le développement de chaînes de valeur du bétail et de modèles opérationnels inclusifs afin de garantir que les hommes, les femmes et les jeunes tirent équitablement profit des chaînes de valeur productives et rentables.



Crédit photo: ILRI/Paul Karaimu

# DISPOSITIONS OPÉRATIONNELLES ET MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Le LIVEMAP a pour objectif de guider les investissements effectués par les PMR et la Banque afin d'assurer leur alignement sur les priorités nationales et continentales, et de maximiser les avantages procurés par les technologies d'élevage éprouvées et par les recherches apportant des solutions de développement. Le LIVEMAP est donc conçu de façon à s'adapter aux procédures opérationnelles de la Banque et à cadrer avec les priorités et les besoins des PMR. Il suit les principes directeurs nécessaires à la mise en œuvre et à des partenariats solides, en assurant : **a)** la subsidiarité, la complémentarité et l'avantage comparatif ; **b)** la transparence et la responsabilité mutuelle ; et **c)** des partenariats mutuellement bénéfiques.

## Rôle de la Banque

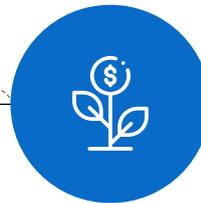
Le plan directeur d'investissement dans l'élevage servira de plate-forme permettant pour accélérer:



la mise à l'échelle de technologies et d'innovations éprouvées, de pointe et adaptées au contexte ;



un recentrage sur des politiques favorables aux entreprises ; et



l'exploitation des investissements souverains et non souverains.

La Banque accordera la priorité aux investissements dans les chaînes de valeur de l'élevage, en fonction des priorités nationales de développement. Elle s'efforcera aussi de recenser les investissements et initiatives prioritaires qui compléteront les avantages comparatifs des PMR et des zones agro-écologiques (ZAE).

La Banque a déjà donné la priorité au développement des chaînes de valeur de base et des zones agro-écologiques. Toutefois, le LIVEMAP ne sera pas prescriptif en ce qui concerne les chaînes de valeur ou les initiatives prioritaires en matière d'élevage que les PMR devraient poursuivre, mais il collaborera plutôt avec d'autres entités nationales, régionales et internationales qui contribueront également au programme de transformation de l'élevage selon leurs missions spécifiques. Les PMR s'approprient le programme de transformation et travailleront de concert avec la Banque et les autres parties prenantes nationales, régionales et continentales.

## Rôles et responsabilités des différents partenaires

Les acteurs tant publics que privés des chaînes de valeur de l'élevage aux niveaux national, régional et continental joueront différents rôles :



a) Les centres internationaux de recherche tels que ILRI/GCRAI, les systèmes nationaux de recherche agricole (SNRA) et le secteur privé, disposent de nombreuses technologies, innovations et accords de partenariat éprouvés qui sont prêts à être introduits dans le programme de transformation de l'élevage ; les collaborations potentielles à l'intérieur du GCRAI seront mises en œuvre dans le cadre du nouveau système « Un seul GCRAI », les centres travaillant ensemble en fonction d'objectifs et de produits attendus unifiés ; en ce qui concerne le LIVEMAP, étant donné l'accent mis sur l'élevage, l'Institut international de recherche sur l'élevage (IIRE) – le seul centre de recherche du CGIAR exclusivement consacré à l'élevage – jouera un rôle clé dans ces initiatives ;



b) Les organisations internationales telles que la FAO et l'OIE ont une grande expérience en matière d'appui technique et de soutien aux stratégies et leur expertise sera mise à profit pour soutenir le LIVEMAP ;



c) le secteur public, notamment les gouvernements nationaux et les administrations locales, jouera un rôle en matière de politique, de réglementation et d'application de la loi, et créera un environnement favorable aux affaires ; dans certains cas, il jouera un rôle de chef de file dans le domaine de la vulgarisation et d'autres services d'intérêt public tels que le contrôle et la prévention des zoonoses et des maladies animales prioritaires ; il jouera aussi un rôle moteur en matière de résistance aux antimicrobiens et de contrôle et de réglementation de l'utilisation des antimicrobiens, de respect de la sécurité alimentaire, de mobilisation d'acteurs multisectoriels du secteur public pour trouver des solutions communes à plusieurs institutions et secteurs, et de collecte de données (recensement, gestion de l'information, suivi et évaluation) ;



d) le secteur privé, qui comprend notamment les producteurs, les prestataires de services, les transformateurs et les experts en commercialisation, jouera un rôle important dans le financement et la mise à l'échelle des initiatives agro-alimentaires en collaboration avec les PMR et d'autres partenaires ; il s'agira notamment de mettre en place des plates-formes de sensibilisation aux besoins du secteur, qui permettront de recenser les possibilités d'investissement et les services de renforcement des capacités ;



e) les organisations de la société civile et des parties prenantes joueront un rôle clé dans la sensibilisation et l'organisation des acteurs de la chaîne de valeur afin qu'ils puissent exercer un éventail de fonctions, notamment le contrôle de la qualité de la chaîne de valeur ;



f) les banques et les institutions financières qui fournissent le crédit requis par les acteurs de la chaîne de valeur ont un rôle à jouer pour garantir que les produits financiers sont conçus de façon à répondre aux besoins du secteur de l'élevage ;



g) les CER joueront un rôle de premier plan en matière d'harmonisation des cadres institutionnels et des instruments de facilitation des échanges, y compris l'harmonisation des standards et des normes ;



h) l'Union africaine agira au niveau continental pour assurer une harmonisation, une coordination et un appui technique ;



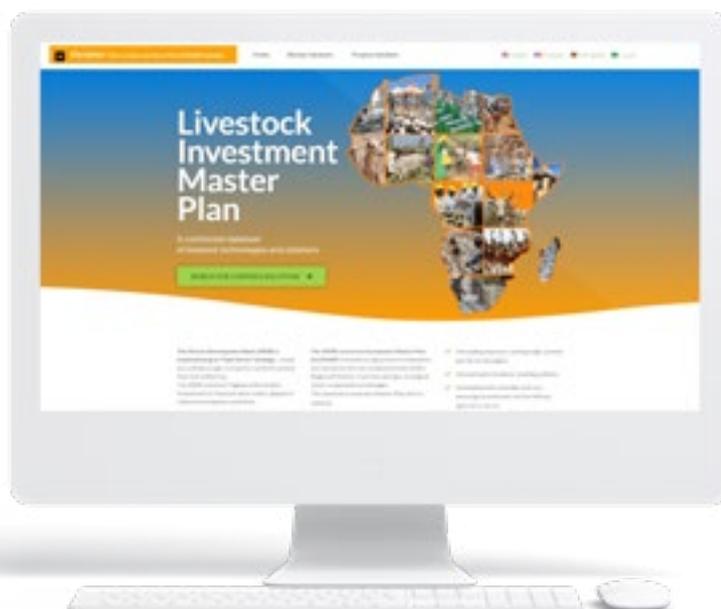
i) les banques multilatérales de développement (Banque islamique de développement et Banque mondiale p. ex.) ont pour rôle d'accroître leur participation au secteur en mettant en œuvre la panoplie complète de leurs instruments dans l'ensemble des investissements souverains et non souverains afin de faire face à la diversité des besoins de financement des PMR.

## Création d'une base de données sur les cadres, les outils, les technologies et les innovations

Le LIVEMAP représente la mise en place d'un cadre continental propre à l'élevage. Il intègre les outils, les technologies et les innovations pouvant appuyer sa mise en œuvre et guider la conception et la réalisation d'investissements appropriés. Pour ce faire, la Banque mettra en place un site web consacré aux solutions et aux outils d'élevage et doté de capacités de recherche interactives dans les domaines thématiques du présent rapport, qui couvrent un éventail de produits d'élevage, de lieux géographiques et de types de solutions. Les organisations africaines et internationales seront invitées à proposer des ajouts et des évolutions en cours. Le site web sera multilingue, ce qui facilitera son utilisation dans tous les pays membres régionaux (PMR). Les solutions d'élevage individuelles comprendront de brèves descriptions des innovations et des liens vers de plus amples informations, qui seront mises à la disposition des PMR et des autres partenaires de la Banque au fur et à mesure qu'ils conçoivent et mettent en œuvre des investissements dans le secteur de l'élevage. Ceci permettra de garantir une généralisation efficace des solutions éprouvées et d'assurer aux PMR et à la Banque un meilleur rendement des investissements dans le secteur.

## Détermination, structuration et mise en œuvre des investissements

Conformément au plan de mise en œuvre de la stratégie « Nourrir l'Afrique » de la Banque, celle-ci sollicitera de manière proactive les PMR qui font preuve d'une « volonté de transformation » et présentent une « opportunité de transformation à grande échelle » comme points de départ d'une exécution immédiate et rapide. Les cadres et les outils qui permettent d'intégrer ces évaluations de la préparation à la transformation à l'échelle seront incorporés dans les processus de conception. Une évaluation importante de l'état de préparation porte sur le point de vue de l'éleveur et sa volonté de participer à des activités commerciales axées sur le marché. Le bétail est utilisé à de nombreuses fins —assurance, force de traction et avoirs permettant de remplir des obligations sociales et culturelles, ainsi que pour satisfaire les besoins potentiels à préciser à l'avance.



Cette approche permettra de déterminer les domaines dans lesquels la Banque est la mieux positionnée pour obtenir rapidement des résultats à grande échelle, et d'adopter une démarche différenciée dans les pays où des conditions doivent encore être améliorées pour appuyer le programme de transformation, par exemple l'environnement favorable aux entreprises et les institutions de marché sous-jacentes. Cette approche n'exclut aucun PMR du programme de transformation mais suggère que la Banque adoptera des démarches nuancées en matière d'engagement, que ce soit dans l'élaboration des documents de stratégie pays ou dans l'orientation de ses prêts (en particulier les prêts souverains).

La répartition des ressources financières de la Banque reposera sur deux principes qui guident une philosophie globale du « retour sur investissement », à savoir :



**Mobiliser des financements supplémentaires :** la Banque a l'intention de devenir l'une des sources principales de financement catalytique, mais l'ampleur des investissements nécessaires à la stratégie globale « Nourrir l'Afrique » est considérable. Il faudrait investir quelque 315 à 400 milliards d'USD dans les chaînes de valeur des produits agricoles prioritaires, dont ceux du bétail, et potentiellement 1 800 milliards d'USD pour poursuivre la transformation complète sur une période de 10 ans. Par conséquent, la Banque vise à utiliser des financements mixtes pour attirer des sources de financement privées — en particulier auprès des marchés de capitaux et du secteur financier africain — afin de soutenir l'ampleur des investissements requis.



**Effectuer des investissements présentant une forte « additionnalité » :** la Banque vise à favoriser une croissance agricole inclusive. Pour certains produits de base clés et certaines zones agro-écologiques cibles (comme la région du Sahel, dont la transformation est étayée par des arguments convaincants), l'analyse de rentabilité commerciale des investissements tout au long de la chaîne de valeur et des infrastructures sous-jacentes constitue un défi. Ces investissements restent essentiels pour appuyer une transformation agricole généralisée et systémique ; il s'ensuit que la Banque agira suivant le principe de l'additionnalité, en investissant dans des domaines susceptibles de demeurer sous-commerciaux pendant un certain temps.

La section ci-après traite des liens avec les investissements agricoles en cours et le financement du programme d'élevage en Afrique, et présente plus en détail la manière dont le financement du plan directeur d'investissement dans l'élevage sera conçu pour tirer parti des financements actuels tout en stimulant de nouvelles sources de financement.

## LIENS AVEC LES PLANS ACTUELS D'INVESTISSEMENT DANS L'ÉLEVAGE ET L'AGRO-INDUSTRIE ET ÉLABORATION DE PLANS DIRECTEURS NATIONAUX D'ÉLEVAGE

Le LIVEMAP et ses investissements complémentaires dans la transformation de l'élevage devraient répondre à la question clé suivante : « comment les ressources devraient-elles être utilisées dans le secteur de l'élevage pour atteindre le plus efficacement possible les objectifs des politiques nationales en matière d'agriculture, de sécurité alimentaire et de revenu rural ? ».

Les gouvernements africains ont élaboré des plans nationaux d'investissement dans l'agriculture (PNIA) pour les guider dans le cadre de l'augmentation des investissements dans le secteur en vue d'atteindre les objectifs fixés par le Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique (CAADP). Le PNIA traduit les priorités d'un pays en objectifs et cibles réalistes et évalue les déficits de financement à combler pour les mettre en œuvre. Le PNIA est validé par toutes les parties prenantes nationales et, après avoir subi avec succès un examen technique de l'agence de développement de l'Union africaine (NEPAD-AUDA), il est présenté pour approbation.

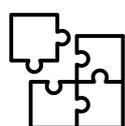
Un PNIA est un plan sectoriel qui recense les investissements requis dans les domaines de la sécurité alimentaire, de la nutrition et de la recherche et développement agricole pour atteindre les objectifs nationaux de développement sur une période définie. Dans le contexte du CAADP, l'objectif est d'atteindre un minimum de 6 % de croissance annuelle de la contribution du secteur agricole et alimentaire au PIB.

Une action de plaidoyer accrue est nécessaire pour garantir des ressources suffisantes pour la transformation de l'élevage en Afrique dans le cadre plus large de l'investissement agricole. Il s'avère notamment nécessaire de prendre plus largement en compte le potentiel du secteur de l'élevage dans les PNIA. Toutefois, les analyses quantitatives manquent pour démontrer le rendement potentiel des investissements dans ce secteur et sa contribution probable au développement économique national à long terme. L'IIRE, l'OIE, la FAO et le Bureau interafricain des ressources animales de l'Union africaine (UA-BIRA) ont aidé les pays à analyser les lacunes du secteur et à formuler des prédictions pour éclairer les stratégies et les plans d'action à plus long terme.



***Il est nécessaire que le potentiel du secteur de l'élevage soit plus largement reconnu dans les Plans nationaux d'investissement agricole (PNIA). Les plans directeurs d'investissement de l'élevage pourrait contribuer de manière significative aux PNIA et s'aligner plus étroitement sur le processus d'analyse et de mise en œuvre du PNIA.***

Un plan directeur national d'élevage constitue un outil efficace de sensibilisation et de planification, fondé sur des données et permettant de dialoguer avec les décideurs, les investisseurs privés et les partenaires au développement, et pourrait contribuer considérablement aux PNIA et s'aligner plus étroitement sur leur processus d'analyse et d'exécution. Plus précisément, les plans directeurs d'élevage (PDE) fournissent une base de données probantes qui décrit en détail :



Les contributions et contraintes actuelles du secteur de l'élevage



La capacité du secteur à contribuer aux objectifs de développement nationaux



Les produits d'élevage et les chaînes de valeur prioritaires et les options d'investissement proposées (combinant à la fois les technologies et les politiques)



L'impact des investissements ciblés dans l'élevage sur la performance économique et les moyens de subsistance dans le secteur.

La mise au point des PDE nécessite un investissement important dans le renforcement des capacités du personnel national, lequel est principalement recruté auprès des ministères compétents (souvent ceux de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Pêche, du Commerce ou des Finances) pour collecter des données et réaliser un diagnostic du secteur de l'élevage et de ses chaînes de valeur. Le LIVEMAP devrait renforcer cette composante, qui pourrait être liée au suivi et à l'évaluation des PNIA, afin de suivre les progrès et d'apporter de nouveaux ajustements aux feuilles de route d'investissement. La boîte à outils pour la politique d'investissement dans le secteur de l'élevage (LSIPT) développée par la FAO, la Banque mondiale, l'ILRI et le Cirad est une partie importante de la boîte à outils pour le développement des PDE et soutient les analyses socio-économiques et techniques de l'élevage au niveau des ménages, régional et national. La suite d'outils utilisés est en cours d'élargissement pour inclure les dimensions environnementales et de genre dans les PDE..

Le cas échéant, l'élaboration de PDE nationaux constituera un élément essentiel des investissements de la Banque dans les projets d'élevage.

## Durabilité

Le concept de durabilité et ses trois dimensions — économique, environnementale et sociale — constituent un principe directeur du LIVEMAP et seront intégrés dans la conception fondamentale de tous les investissements dans l'élevage.



### Dimension économique

Un objectif clé du LIVEMAP est de promouvoir la commercialisation de la production animale, grâce à des technologies et des interventions qui améliorent la productivité, à des services améliorés, à une commercialisation plus efficace, à des chaînes de valeur performantes et à l'ajout de valeur. L'établissement de liens entre les éleveurs et les marchés de bétail, tel que décrit aux piliers 1 et 2, améliorera considérablement la viabilité économique des entreprises d'élevage. La clé de la viabilité économique réside dans un secteur privé dynamique, encouragé par un environnement et des politiques commerciales favorables. Le récent rapport de l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA) intitulé « Le milieu caché »<sup>19</sup> souligne le rôle central du secteur privé, en particulier des petites et moyennes entreprises, dans la transformation de l'agriculture en Afrique.



### Dimension environnementale

L'élevage peut être une source de préjudice pour l'environnement, mais il est également susceptible d'offrir des solutions aux problèmes environnementaux. À titre d'exemple, la mauvaise gestion de l'élevage peut entraîner une dégradation écologique des pâturages, mais un pâturage bien géré est aussi susceptible de contribuer à la restauration des terres dégradées et à l'amélioration de la biodiversité, et il offre un énorme potentiel de séquestration du carbone par les parcours. Les investissements effectués au titre du LIVEMAP seront conçus de manière à ne pas compromettre les services environnementaux comme ceux relatifs à la biodiversité, la disponibilité et la qualité de l'eau, et seront appuyés par le savoir-faire acquis dans le cadre des vastes travaux de la Banque sur le changement climatique. Une attention particulière sera accordée au développement d'un élevage intelligent sur le plan climatique, à la fois pour adapter les systèmes d'élevage au changement climatique futur et pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Comme le décrit le premier pilier, l'augmentation de la productivité par animal a un impact considérable sur l'intensité des émissions de gaz à effet de serre (la quantité d'émissions de gaz à effet de serre par unité produite). De plus, si l'on élève des animaux moins nombreux mais plus

<sup>19</sup> <https://agra.org/wp-content/uploads/2019/09/AASR2019-The-Hidden-Middleweb.pdf>

productifs, les émissions en termes absolus peuvent être réduites. Par conséquent, les interventions visant à accroître la productivité, comme l'amélioration de l'alimentation, de la santé et de la génétique, auront aussi des effets bénéfiques sur l'environnement. Le LIVEMAP permettra également de mettre en place des systèmes d'élevage mieux adaptés aux scénarios futurs de changement climatique, par exemple en renforçant la résilience face à la sécheresse grâce à l'atténuation des risques au moyen de méthodes comme le recours aux assurances indexées et à d'autres services financiers. Ceci garantira l'amélioration des services de soins de santé animale destinés à lutter contre le changement climatique dans la répartition des maladies, une meilleure adaptation des races et une meilleure résilience des aliments pour animaux face au climat.



## Dimension sociale

Le thème « Équité des genres, jeunesse et équité sociale » est l'un des principaux thèmes transversaux du LIVEMAP, comme on l'a déjà indiqué. Le LIVEMAP fournit le cadre dans lequel les investissements de la Banque et de ses partenaires peuvent être conçus pour garantir un partage équitable des opportunités et des avantages de l'élevage et des chaînes de valeur du bétail. On veillera tout particulièrement à ce que les petits producteurs, les femmes et les jeunes puissent comme les hommes tirer profit des investissements dans l'élevage, et à ce que ces avantages ne soient pas réservés à un seul groupe de population.



Credit photo: ILRI/Georgina Smith

# FINANCER LE PROGRAMME DE TRANSFORMATION DE L'ÉLEVAGE EN AFRIQUE

## Part de l'agriculture dans le portefeuille de financement de la Banque africaine de développement

En 2016, la Banque a soutenu l'accélération du développement économique des PMR en décaissant environ 6,4 milliards d'USD à l'appui de son programme High 5. La stratégie « Nourrir l'Afrique » a reçu 20 % de l'allocation destinée aux High 5 dans le budget de 2018-2020, ce qui indique que la Banque donne la priorité au financement de l'agriculture, y compris l'élevage. Pour 2019-2021, la part de « Nourrir l'Afrique » devrait s'élever à 18 %<sup>20</sup> et se traduire par des investissements prévus d'environ 4,36 milliards d'USD dans les opérations agricoles.

Ces chiffres montrent que les ressources affectées par la Banque à l'agriculture, bien qu'impressionnantes et en augmentation, sont inférieures au coût prévu pour le financement de la transformation de l'élevage, qui est estimé entre 9,2 et 11,8 milliards d'USD par an. Par conséquent, afin de financer la transformation, la Banque s'efforcera d'utiliser plus efficacement le capital existant, mais aussi de « mobiliser » des financements supplémentaires. Les sources actuelles de financement du développement agricole se répartissent principalement en quatre catégories : les fonds provenant des investissements souverains et non souverains de la Banque dans l'agriculture ; les ressources des autres donateurs multilatéraux et bilatéraux ; les dépenses du secteur public ; et les prêts commerciaux et les investissements du secteur privé dans l'agriculture.

## PMR, acteurs multilatéraux, secteur privé et investissements étrangers directs

Les ressources disponibles en Afrique et auprès des principaux partenaires potentiels sont suffisantes pour permettre à la Banque de combler ce déficit. Ce qu'il faut, c'est à la fois accroître les investissements publics dans la transformation de l'agriculture, mobiliser davantage de fonds catalytiques auprès de la Banque et d'autres institutions multilatérales et bilatérales, et stimuler des investissements plus importants de la part du secteur privé.



**Les gouvernements africains** ont consacré environ 12 milliards d'USD à l'agriculture en 2014. Pour honorer l'engagement pris à Malabo d'allouer 10 % des budgets publics à l'agriculture, il faudrait accroître ce niveau de dépenses à environ 40 milliards d'USD sur la base des budgets de 2014, ce qui serait plus que suffisant pour répondre à l'ensemble des besoins de financement de la transformation chaque année. La faisabilité d'une augmentation des dépenses publiques à ce niveau est cependant faible, compte tenu que la déclaration initiale de Maputo remonte à 2003 ; le financement intégral par les fonds publics d'un programme de transformation tiré par les entreprises est peu susceptible de produire les résultats souhaités sans des effets de distorsion considérables. Une augmentation partielle de l'investissement public dans la transformation est importante, en particulier pour l'appropriation au niveau national, mais d'autres leviers sont également nécessaires.

<sup>20</sup> <https://www.afdb.org/en/documents/2019-2021-work-programme-and-budget-document>



Les dépenses consacrées à l'agriculture africaine par **les donateurs multilatéraux et bilatéraux ainsi que les fondations et les organisations non gouvernementales** se sont élevées à environ 3,8 milliards d'USD en 2014. La Banque a l'intention d'accroître ses investissements annuels moyens dans l'agriculture de 1,8 milliard d'USD pour atteindre 2,4 milliards d'USD par an, ce qui portera le volume total des fonds disponibles provenant de cette catégorie de financements à environ 5,6 milliards d'USD par an. Pour l'année 2021, la Banque prévoit d'investir 378 millions d'USD dans le secteur de l'élevage.



**Les capitaux institutionnels et du secteur privé** constitueront une source de financement essentielle. Les prêts des banques commerciales à l'agriculture s'élèvent à environ 660 millions d'USD par an sur un total d'à peu près 14 milliards d'USD, ce qui représente 4,8 % des prêts annuels. Les actifs nets actuels en Afrique sont aussi importants : les actifs bancaires nets se chiffrent à 800 milliards d'USD pour la seule Afrique subsaharienne. Les fonds souverains africains disposent d'actifs gérés de 160 milliards d'USD, les fonds de retraite constituent 380 milliards d'USD, tandis que selon les estimations, les fonds d'investissement privés basés en Afrique ou fortement axés sur l'Afrique disposaient en fin 2014 de 25 milliards à 35 milliards d'USD d'actifs gérés, dont 900 millions d'USD investis chaque année dans l'agriculture en Afrique. Au total, les fonds souverains, de retraite et de participation privés représentent un actif net de 550 milliards à 600 milliards d'USD. Pour tirer parti des prêts des banques commerciales et des sources d'investissement privées, il faudrait recourir à des financements novateurs, en particulier à des structures de financement mixte, afin d'exploiter les financements des gouvernements et des donateurs pour mobiliser les ressources de ces sources. La Banque jouera un rôle essentiel de chef de file dans la mise au point et l'aide à l'élaboration d'instruments financiers novateurs. <sup>21</sup>



**Les investissements étrangers directs dans l'agriculture et l'agro-alimentaire en Afrique** s'élevaient à 10 milliards d'USD en 2014.<sup>22</sup> La création de conditions propices à la croissance de l'agro-industrie et la réorientation des stratégies d'investissement actuelles du secteur privé vers des objectifs de transformation doivent accroître, comme indice de succès, l'attraction et les flux des investissements directs étrangers dans le secteur agro-industriel africain.

<sup>21</sup> [https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Policy-Documents/Feed\\_Africa-Strategy-En.pdf](https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Policy-Documents/Feed_Africa-Strategy-En.pdf)

<sup>22</sup> Ibid - un aperçu des scénarios potentiels pour le financement du programme de transformation agricole est fourni dans un document de mise en œuvre du plan à la stratégie "Nourrir l'Afrique"

## Comment les financements de la Banque seront-ils acheminés vers les pays membres régionaux?

La Banque devra acheminer ces fonds d'une manière qui non seulement réponde aux objectifs des PMR mais contribue aussi directement à la réalisation des objectifs du programme stratégique commun. Il importe aussi de démarquer clairement les priorités de la stratégie « Nourrir l'Afrique » de celles des autres High 5 lorsqu'il existe des chevauchements, afin d'éviter les doubles emplois dans les prêts. La stratégie « Nourrir l'Afrique » ne financera pas les investissements énergétiques en milieu rural, les zones économiques spéciales générales (non spécifiques à l'agriculture), ni les opérations de prêt aux petites et moyennes entreprises qui ne sont pas effectuées au titre d'une facilité agricole ou qui utilisent des fonds réservés spécifiquement à l'agriculture. Toutefois, il est possible de financer des projets d'infrastructure agricole dans le cadre des agropoles (zones de traitement des cultures de base) et des centres de marché, et d'allouer des ressources aux projets d'infrastructures matérielles.

À l'avenir, la Banque visera aussi à recourir davantage à des instruments et structures financiers novateurs, tels que :



**Garanties et autres outils de réduction des risques** : ces outils sont conçus, non pas pour traiter le risque sous-jacent intrinsèque, mais plutôt pour transférer stratégiquement le risque des investisseurs privés vers des acteurs publics tels que les gouvernements nationaux ou les banques de développement ; ils peuvent également comprendre la réassurance, les dons pour l'atténuation des risques et les co-participations publiques.



**Participation en capital-risque dans des fonds spéciaux** : investissement de capitaux dans des fonds réservés à des secteurs plus risqués afin de donner aux autres investisseurs publics et privés les assurances dont ils ont besoin pour investir aux côtés de la Banque.



**Structures de financement mixte** : ce terme renvoie à l'utilisation de fonds publics pour attirer des capitaux privés vers des investissements à impact en atténuant les risques ou en augmentant le rendement potentiel conformément aux attentes du marché.



**Accords de participation au risque pour les banques** : accords par lesquels les banques peuvent céder leur exposition au risque à d'autres institutions financières et réduire le risque de défaillance, ce qui les incite à consentir des prêts dans des situations où, sans cela, elles auraient décliné l'opportunité.

# CADRE DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

La Banque joue un rôle important dans le programme de transformation de l'agriculture et sa performance doit être évaluée en conséquence, à l'aide d'indicateurs conformes aux quatre objectifs du cadre de résultats de la stratégie « Nourrir l'Afrique » : 1) mettre fin à l'extrême pauvreté, 2) éliminer la faim et la malnutrition, 3) devenir un exportateur net de produits agricoles et 4) évoluer vers le sommet des chaînes de valeur agricoles stratégiques.<sup>23</sup>

## 1

**L'inclusion du programme de transformation de l'élevage dans les systèmes de gestion de la performance à l'échelle de la Banque garantira un suivi et une responsabilité adéquats par rapport aux activités proposées.** La stratégie utilise les systèmes actuels de la Banque et appuiera un suivi accru à l'échelle de l'institution ainsi qu'au niveau des départements et des projets. De plus, de nouveaux indicateurs seront ajoutés au cadre de mesure des résultats d'« une seule Banque », et au tableau de bord des résultats de l'exécutif, afin que la Banque puisse suivre les progrès des indicateurs relatifs au programme de transformation agricole.

## 2

**Le cadre de résultats propre au programme de transformation de l'élevage permettra de prendre en compte spécifiquement les investissements connexes,** à savoir les facilités octroyées par la Banque aux pays, l'élaboration de PDE nationaux, la taille des facilités appuyées par la Banque et mobilisées auprès des partenaires, le nombre et la taille des initiatives du secteur privé soutenues, et l'alignement sur les objectifs du CAADP, du NEPAD, de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et les Objectifs de développement durable. Pour tous les produits de base, les zones agro-écologiques et les mécanismes d'intervention, le suivi et l'évaluation nécessiteront l'inclusion d'indicateurs de transformation agricole dans les cadres logiques axés sur les résultats des projets. La mesure des résultats sera aussi renforcée par un suivi et une évaluation supplémentaires tout au long du cycle de vie de chaque projet.

## 3

**Le suivi et l'évaluation nécessitent une collaboration entre tous les départements et les programmes phares de la Banque.** Les efforts de suivi des opérations seront pilotés par AHAI et un certain nombre d'autres départements de la Banque, dont ORQR. La réussite du suivi et de l'évaluation passera aussi par une collaboration étroite entre la Banque, les PMR, le secteur privé et les organisations partenaires, qui permettra d'investir des ressources humaines et financières suffisantes pour mesurer les progrès et les résultats. Pour ce faire, le suivi et l'évaluation s'appuieront sur les efforts plus globaux de renforcement des capacités de la Banque, et les départements et le personnel de la Banque seront tenus de rendre compte de leur mise en œuvre, au moyen du tableau de bord des résultats de la Direction et d'autres mécanismes.

<sup>23</sup> <https://www.afdb.org/en/the-high-5/feed-africa>

2021

Banque  
Africaine  
de développement

Plan directeur d'investissement  
de l'élevage